

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

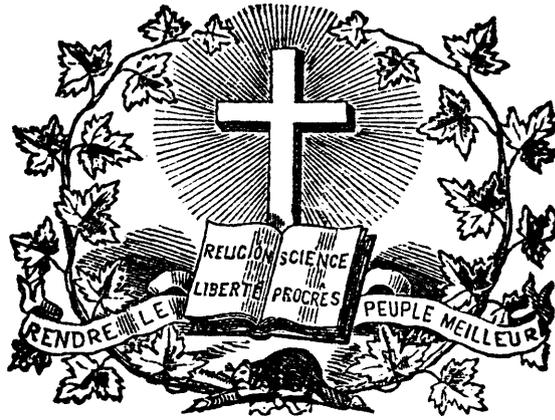
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume VI.

Montréal, (Bas-Canada) Décembre, 1862.

No. 12.

SOMMAIRE. — LITTÉRATURE. — Poésie: Waterloo, (Victor Hugo). — SCIENCE: Compte-rendu du Cours d'histoire du Canada de l'abbé Ferland à l'Université-Laval, (suite). — EDUCATION. — Pédagogie: Du sentiment moral en Education, (Niemeyer). — De la mauvaise humeur, (Feuchtersleben). — De la Calligraphie, VIII. De la gradation des modèles, (Taiclet). — Exercices pour les élèves des écoles. — Exercice de grammaire. — Dictée homonymique. — AVIS OFFICIELS: Résolutions du Conseil de l'Instruction publique. — Nominations: Commissaires d'école et syndics d'écoles dissidentes. — Diplômes accordés par les bureaux d'Examinateurs. — Dons offerts à la Bibliothèque du Département. — EDITORIAL: La caisse d'économie des instituteurs. — Extraits des Rapports des Inspecteurs d'école pour 1859 et 1860 (suite). — Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes: Paris, Toronto, Québec, Avenir. — Petite Revue Mensuelle. — NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction publique. — Bulletin des sciences. — Bulletin des Lettres. — Bulletin des connaissances utiles.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

WATERLOO.

Waterloo! Waterloo! Waterloo! morne plaine!
Comme une onde qui bout dans une urne trop pleine,
Dans ton cirque de bois, de coteaux, de vallons,
La pâle mort mêlait les sombres bataillons.
D'un côté c'est l'Europe et de l'autre la France.
Choc sanglant! des héros Dieu trompait l'espérance;
Tu désertais, victoire, et le sort était las.
O Waterloo! je pleure et je m'arrête, hélas!
Car ces derniers soldats de la dernière guerre
Furent grands; ils avaient vaincu toute la terre,
Chassé vingt rois, passé les Alpes et le Rhin,
Et leur âme chantait dans les clairons d'airain!

Le soir tombait; la lutte était ardente et noire.
Il avait l'offensive et presque la victoire;
Il tenait Wellington acculé sur un bois.
Sa lunette à la main, il observait parfois
Le centre du combat, point obscur où tressaille
La mêlée, effroyable et vivante broussaille,
Et parfois l'horizon, sombre comme la mer.
Soudain, joyeux, il dit: Grouchy! — C'était Blücher!
L'espoir changea de camp, le combat changea d'âme,
La mêlée en hurlant grandit comme une flamme.
La batterie anglaise écrasa nos carrés.
La plaine où frissonnaient les drapeaux déchirés,
Ne fut plus, dans les cris des mourants qu'on égorge,
Qu'un gouffre flamboyant, rouge comme une forge;
Gouffre où les régiments, comme des pans de murs,

Tombaient, où se couchaient comme des épis mûrs
Les hauts tambours-majors aux panaches énormes,
Où l'on entrevoyait des blessures difformes!
Carnage affreux! moment fatal! l'homme inquiet
Sentit que la bataille entre ses mains pliait.
Derrière un mamelon la garde était massée.
La garde, espoir suprême et suprême pensée!
—Allons! faites donner la garde, cria-t-il! —
Et Lanciers, Grenadiers aux guêtres de coutil,
Dragons que Rome eût pris pour des légionnaires,
Cuirassiers, Canonniers qui traînaient des tonnerres,
Portant le noir colback ou le casque poli,
Tous, ceux de Friedland et ceux de Rivoli,
Comprenant qu'ils allaient mourir dans cette fête,
Saluèrent leur dieu, debout dans la tempête.
Leur bouche, d'un seul cri, dit: vive l'empereur!
Puis, à pas lents, musique en tête, sans fureur,
Tranquille, souriant à la mitraille anglaise,
La garde impériale entra dans la fournaise.
Hélas! Napoléon, sur sa garde penché,
Regardait, et, sitôt qu'ils avaient débouché
Sous les sombres canons crachant des jets de soufre,
Voyait, l'un après l'autre, en cet horrible gouffre,
Fondre ces régiments de granit et d'acier
Comme fond une cire au souffle d'un brasier.
Ils allaient, l'arme au bras, front haut, graves, stoïques.
Pas un ne recula. Dormez, morts héroïques!
Le reste de l'armée hésitait sur leurs corps
Et regardait mourir la garde. — C'est alors
Qu'élevant tout à coup sa voix désespérée,
La Déroute, géante à la face effarée,
Qui, pâle, épouvantant les plus fiers bataillons,
Changeant subitement les drapeaux en haillons,
A de certains moments, spectre fait de fumées,
Se lève grandissante au milieu des armées,
La Déroute apparut au soldat qui s'émeut,
Et, se tordant les bras, cria: Sauve qui peut!
Sauve qui peut! affront! horreur! toutes les bouches
Criaient; à travers champs, fous, éperdus, farouches,
Comme si quelque souffle avait passé sur eux,
Parmi les lourds caissons et les fourgons poudreux,
Roulant dans les fossés, se cachant dans les seigles,
Jetant schakos, manteaux, fusils, jetant les aigles,
Sous les sabres prussiens, ces vétérans, ô deuil!
Tremblaient, hurlaient, pleuraient, couraient! — En un clin d'œil,

Comme s'envole au vent une paille enflammée,
S'évanouit ce bruit qui fut la grande armée,
Et cette plaine, hélas ! où l'on rêve aujourd'hui,
Vit fuir ceux devant qui l'univers avait fui
Quarante ans sont passés, et ce coin de la terre,
Waterloo, ce plateau funèbre et solitaire,
Ce champ sinistre où Dieu mêla tant de néants,
Tremble encor d'avoir vu la fuite des géants !

VICTOR HUGO.

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ-LAVAL.

XXXII.

(Suite.)

Les mécontentements, survenus à cause de la gestion des affaires de la société des habitants, ayant fait adresser des plaintes au Roi, le Conseil Royal porta un arrêt, ou plutôt fit un règlement, qui porte la date du 27 mars 1647, instituant un Conseil composé du Gouverneur de la colonie, du Supérieur des Jésuites et d'un habitant, pour juger des différends de toutes sortes, porter des arrêts et faire la paix et la guerre avec les nations sauvages.

Cette même année, M. d'Aillebout, alors gouverneur des Trois-Rivières, partit pour la France. D'après le manuscrit attribué à M. Aubert de Lachenaye, il aurait été délégué par les grandes familles du pays pour faire des représentations à la Cour, et porter des plaintes contre M. de Montmagny pour avoir refusé de signer le compte des Directeurs de la société des habitants.

Consignons ici en passant la mort de deux interprètes célèbres qui se noyèrent en 1648 : ce sont MM. François Marguerie et Jean Amiot. Nous connaissons déjà le sieur Marguerie ; le sieur Amiot avait remporté la victoire dans une course à la raquette où il avait lutté avec les meilleurs coureurs sauvages ; ce brave interprète était autant aimé des sauvages que des Français et il fut la souche d'une famille qui fut plus tard oubliée.

En 1648, M. d'Aillebout revint, apportant des ordres révoquant la commission de M. de Montmagny et le nommant lui-même, M. d'Aillebout, gouverneur de la Nouvelle-France.

La raison qui paraît avoir engagé le gouvernement français (à part peut-être les plaintes injustes formulées contre M. de Montmagny) à en agir ainsi semble avoir pris son origine dans le fait suivant. Un gouverneur des Antilles, M. de Poincy, parent de M. de Montmagny, ayant été maintenu pendant longtemps dans son gouvernement, avait fini par se considérer comme maître absolu dans ce pays ; il avait refusé de remettre le pouvoir entre les mains de son successeur, nommé par la Cour de France, et il s'était maintenu quelque temps dans cette rébellion, grâce à l'éloignement des lieux. La Cour de France semble avoir vu alors un danger dans la coutume de laisser long temps les gouverneurs coloniaux en place. De fait, un arrêt, dont nous allons parler, statuait que la commission de gouverneur de la Nouvelle-France ne serait accordée que pour une période de trois années, avec faculté de la renouveler pour trois autres années ; mais, dans aucun cas, le gouverneur ne devait demeurer plus de six ans en charge. Charlevoix remarque avec raison que s'il y avait du pour en faveur de cette détermination, il y avait aussi beaucoup de contre.

M. de Montmagny reçut son successeur avec déférence et bonté ; il lui remit de suite son commandement et lui rendit tous les services possibles jusqu'à son départ, qui eut lieu en septembre 1648. Il fut regretté de tout le monde et emporta avec lui le respect de tous ceux qui l'avaient connu.

M. d'Aillebout apportait un nouveau règlement royal, daté du 3 mars 1648, qui peut passer pour la première constitution du Canada. Par cet arrêt, un Conseil Colonial de cinq membres était créé et devait se composer du gouverneur, du supérieur des Jésuites (jusqu'à

ce qu'il y eût un Evêque), de l'ancien gouverneur et de deux habitants : à défaut d'ancien gouverneur, on devait choisir un troisième habitant.

Le premier Conseil Colonial se composait de M. d'Aillebout, du Père Jérôme Lallemant et des sieurs de Chavigny, Godefroy et Giffard. M. de Chavigny est le chef de la famille des Lachevrotières à laquelle plusieurs concessions de fiefs furent faites ; il mourut en 1651 ou 52.—M. Godefroy était un marchand de Québec, parent des célèbres interprètes de ce nom.—M. Giffard était le seigneur de Beauport, ce premier colonisateur dont on a parlé.

Les gouverneurs de Trois-Rivières et de Montréal avaient droit d'assister aux délibérations du Conseil, quand ils se trouvaient à Québec.

Faisons une remarque sur l'origine du mot si honorable d'*habitant*, employé en Canada pour désigner le cultivateur propriétaire foncier. On partageait à l'origine de la colonie la population française en deux catégories, celle des *habitants* et celle des *volontaires* : les *habitants* étaient ceux qui s'étaient rendus au Canada, pour s'y fixer d'une manière permanente avec leurs familles, et qui y avaient dans cette intention acquis des propriétés ; les *volontaires* étaient des hommes venus comme négociants, employés, soldats, etc., etc., avec l'intention de retourner en France.

Les membres du Conseil Colonial, en dehors du Gouverneur et du Supérieur des Jésuites (ou de l'Evêque), étaient choisis tous les trois ans par les membres du Conseil et les Syndics de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal, (la première nomination avait été faite par le Roi). Ces Syndics des trois villes étaient des espèces de Maires chargés de maintenir l'ordre et de veiller aux intérêts des localités.

Ce Conseil Colonial avait droit de passer des lois, ou règlements ayant force de loi. Il réglait le commerce, décidait des contestations et faisait la guerre et la paix. Il avait des pouvoirs étendus législatifs et exécutifs, et ses attributions tenaient à la fois de l'ordre politique, de l'ordre civil et de l'ordre judiciaire. On considérait ce Conseil assez important pour ne rendre ses décisions ressortissables, en appel, que du seul Conseil du Roi, et les Parlements de Rouen et de Paris ne pouvaient connaître de ses jugements.

Le Conseil Colonial décida que l'on tiendrait toujours sous les armes 12 soldats à Québec, 6 à Trois-Rivières et 10 à Montréal, et que de plus il y aurait toujours sur pied un camp volant, destiné à se porter sur tout point du pays où l'on jugerait nécessaire la présence de troupes.—Le Conseil permit aux Français d'aller librement au pays des Hurons, et, en ce faisant, ils acquéraient les privilèges dont jouissaient les soldats sous les drapeaux.—Il défendit aux directeurs de la société des Habitants d'emprunter sans la permission du Conseil.

Ce règlement était très-sage, car les directeurs avaient contracté chez les marchands de Rouen, de Dieppe et de La Rochelle des dettes qui étaient devenues un embarras pour la société ; c'est un abus qui suit toujours l'établissement de semblables associations.

Le Conseil Colonial ne s'occupait pas seulement des grandes affaires, mais aussi de bien petites affaires. C'est ainsi qu'un de ses règlements de 1648 établissait un hôtel à Québec : on accordait sur la place publique, à un M. Boisdon, un emplacement pour construire un hôtel, à la charge de fournir une salle publique pour retirer gratuitement les habitants le dimanche, mais avec défense de tenir sa maison ouverte pendant les offices divins : ce règlement était signé par tous les membres du Conseil, le Gouverneur en tête.

On conçoit que dans ces temps reculés, ces conseils étaient obligés de se mêler de tout et de s'occuper de choses bien peu importantes en soi.—C'était encore bien mieux que cela dans les conseils ou les législatures coloniales de la Nouvelle-Angleterre. Dans la même année 1648, le Gouverneur Endicot de Boston, son député M. Dudley et leurs conseillers signèrent un règlement, déclarant que la coutume de porter de longs cheveux, coutume qui commençait à s'introduire dans le Massachusset, était contraire aux saintes écritures :—en conséquence on défendait le port des cheveux longs comme digne seulement des sauvages et des *ruffians*. Une autre loi du Massachusset avait trait aux sorciers et aux sorcières qu'elle condamnait à périr sur le bûcher. Cette même année 1648, Marguerite Jones fut accusée de sorcellerie ; elle eut son procès, fut condamnée et brûlée conformément à la loi de la Nouvelle-Angleterre. Pendant plusieurs années, on brûla ainsi chaque année un grand nombre de prétendus sorciers. L'écrivain Mather a même écrit une longue dissertation sur la sorcellerie, et cette production faisait autorité devant les tribunaux, dans les fréquents procès intentés à des malheureux qu'on accusait ainsi de sorcellerie. Le mal fut guéri par son excès même, car on arriva à brûler jusqu'à vingt sorciers dans une seule année.

La nation iroquoise avait décidément pris l'ascendant, et elle

poursuivait sa politique d'extermination avec autant d'ardeur et d'habileté que de perfidie et de cruauté. Les partis de guerre iroquois étaient sans cesse en campagne : non-seulement ils attaquaient les Hurons qui marchaient vers leur ruine, mais ils attaquaient même d'autres peuplades ; la nation du Pétun et la nation Neutre furent molestées par eux. C'est ainsi qu'en 1647, un parti de 300 Iroquois Tsonnontouans allèrent à un village neutre, où on les reçut bien sur la foi des traités, et qu'ils détruisirent après avoir massacré une partie des habitants. Ils donnèrent pour excuse qu'un des leurs avait été tué sur le territoire de ce village.

Les missionnaires, qui semblaient voir venir la destruction des Hurons, redoublaient de zèle pour en faire des chrétiens et rendre leurs malheurs utiles pour le ciel. Le Père Ragueneau écrivait en 1648 — (c'est dans cette lettre qu'il est pour la première fois parlé de la chute de Niagara) — que les chrétiens se multipliaient parmi les Hurons et que les missionnaires étaient mieux traités parmi eux.

Pour faciliter la conversion des Hurons et leur prêter secours dans les circonstances, les Jésuites et les Français laïcs avaient fondé l'établissement de *Sainte-Marie*, sur les bords du lac Huron à l'embouchure de la rivière qui porte aujourd'hui le nom de Wye et qui est située entre la Rivière Sévern et Pénitencouchine. Il y avait ordinairement à *Sainte-Marie* 40 Français dont 18 Jésuites, pères et frères ; tous les Français laïcs étaient de fervents et zélés chrétiens dont les Pères font beaucoup d'éloges dans leurs lettres : ces braves gens, tout en faisant la traite, s'occupaient aussi à instruire et à convertir les sauvages.

Les Pères avaient construit dans le fort de *Sainte-Marie* une grande hôtellerie et un hôpital pour les sauvages. On recevait, logeait et nourrissait les voyageurs et les pèlerins, et dans une seule année le nombre de ceux qu'on avait ainsi assistés s'était élevé jusqu'à 3,000. Toutes ces bontés des Pères n'empêchèrent pas cependant que, dans cette même année de 1648, un bon jeune homme du nom de Dronard, serviteur des Jésuites, fut tué par des Hurons renégats et apostats.

Les Hurons semblaient marcher aveuglément à leur perte ; ils étaient imprudent, se gardaient mal, tandis que les Tsonnontouans et les Agniers redoublaient d'adresse et de ruse. Les Hurons en étaient rendus à craindre de faire le voyage de Québec par la route ordinaire, et quelques-uns des leurs prirent le chemin de la rivière Gatineau, en passant chez les Attikamègues, pour venir à Trois-Rivières.

La nation huronne envoya des ambassadeurs chez les Andastes de la Susquehanna, (leurs frères probablement) pour conclure une alliance contre l'ennemi commun les Iroquois ; mais au lieu de pousser avec vigueur les négociations, on traîna les choses en longueur et on envoya même des ambassadeurs aux Iroquois pour traiter de la paix ; pendant tout ce temps, ceux-ci frappaient à droite et à gauche.

En 1648, les Iroquois arrivèrent à la bourgade dite de Saint-Joseph qui se trouvait située sur les bords du lac Couchichine, expansion du Simcoe, dans le voisinage de la petite ville actuelle d'Orilia. Cette bourgade contenait 400 familles environ, elle était bien située et bien fortifiée ; mais, comme à l'ordinaire et en dépit des recommandations des missionnaires, les guerriers hurons dispersés à la chasse dans les bois ne s'étaient pas même aperçus de l'arrivée des Iroquois : ceux-ci sortirent le matin de leurs cachettes, trouvèrent les portes de l'enceinte ouvertes, et entrèrent dans la bourgade la hache à la main. Le Père Daniel, chargé de cette mission, était à dire la messe dans la petite chapelle ; il termina le Saint Sacrifice au milieu des cris des femmes et des enfants qui couraient ça et là et se précipitaient en grand nombre dans l'église. La messe finie, le généreux missionnaire se mit à exhorter les malheureux entassés autour de lui, à les absoudre, à baptiser les catéchumènes et les enfants, en un mot à faire des saints de tous ceux qui allaient mourir. Quand les Iroquois, après avoir porté la hache partout, arrivèrent à la chapelle, le Père Daniel fit esquiver les malheureux, qui encombraient le modeste édifice, par une porte de derrière et il s'avança seul vers les barbares : — les Iroquois stupéfaits s'arrêtèrent quelques instants, mais bientôt, reprenant leur férocité, ils cherchèrent à le saisir ; mais, comme le Père, on ne sait comment, échappait à leurs étreintes, ils le tuèrent à coups de flèches et d'arquebuse. On lui enleva la chevelure et on déchira son corps par morceaux ; c'était le 4 Juillet 1648. La plupart des chrétiens qui avaient cherché refuge dans la chapelle se sauvèrent grâce au Père Daniel qui comme le bon pasteur avait « donné sa vie pour ses brebis ; » ils se retirèrent dans les villages voisins. — Le saint martyr était de Dieppe.

L'année suivante, les Iroquois vinrent attaquer le bourg voisin, situé à quelque distance du premier, le bourg *Saint-Ignace*. Cette bourgade était bien placée, entourée d'une rivière et on n'y pouvait arriver que d'un seul côté ; mais, par une espèce de fatalité due à

l'irrémissible imprévoyance des Hurons, un parti de 1000 Iroquois put forcer le passage en ne perdant que quatorze ou quinze hommes et entrer dans la bourgade. La scène de carnage de Saint-Joseph se renouvela ; ceux qui échappèrent se réfugièrent vers la bourgade de Saint-Louis, située à une très-petite distance de Saint-Ignace et furent immédiatement suivis par les Iroquois qui parvinrent à pénétrer encore ici et à mettre tout à feu et à sang.

Dans cette bourgade de Saint-Louis, se trouvaient le P. de Brebeuf, que nous connaissons depuis longtemps, et le Père Gabriel Lallemant : ce dernier était d'une excellente famille de robe ; il était venu au Canada en 1646, et, malgré la faiblesse de son tempérament, il avait obtenu la permission d'aller aux Hurons : il semble que quelque chose d'intérieur le portait à aller cueillir la palme du martyr.

Les Pères auraient pu facilement se sauver et gagner le fort Sainte-Marie ; mais que d'âmes allaient avoir besoin de leur ministère ! Ils restèrent donc et choisirent chacun un poste dans le village, se mirent à exhorter, à absoudre et à baptiser pendant que les cris de fureur des Iroquois et les lamentations des victimes déchiraient leurs oreilles et leurs cœurs. Les Iroquois ne tardèrent guère à s'emparer d'eux et, saisis de rage à la vue de ces hommes qui bravaient ainsi leur fureur pour le service de la religion nouvelle, ils résolurent d'épuiser sur eux tout ce que leur férocité pourrait leur fournir de moyens de torture. Ils envoyèrent les Pères au bourg dévasté de Saint-Ignace, pendant que le gros de l'armée iroquoise allait attaquer le fort de Sainte-Marie qui, gardé et défendu par quelques Français unis aux Hurons, leur résista en leur faisant perdre beaucoup de monde : ce succès fit que des Hurons voulurent poursuivre les Iroquois ; mais, selon leur habitude, ils se laissèrent prendre dans une embuscade et perdirent plusieurs des leurs.

Les Pères de Brebeuf et Lallemant connaissaient bien le sort qui les attendait : le P. Brebeuf avait annoncé sa mort prochaine quelque temps auparavant. Ils furent attachés au poteau, en compagnie de plusieurs Hurons que les Pères exhortaient et auxquels ils donnaient l'absolution. Le fer et le feu appliqués sur le corps des martyrs ne les empêchaient pas de continuer à exhorter à haute voix leurs compagnons de supplices ; le P. Brebeuf surtout, fort et robuste, ne laissait pas échapper une plainte, pas le plus léger signe de souffrance et ne cessait de parler de sa voix ordinaire et nullement affectée par la douleur ; le P. Lallemant, plus faible, laissait de temps en temps échapper des gémissements.

Un Huron apostat et renégat, irrité de la constance, de la force et du courage du P. Brebeuf, et voyant bien que les souffrances ne le feraient jamais taire, lui coupa le nez et les lèvres et lui enfonça un fer rouge dans la bouche : le héros chrétien ne poussa pas un soupir, ne fit pas un mouvement dans son corps. — On couvrit alors le Père Lallemant d'écorces et le détachant du poteau auquel il était lié, on l'amena au Père Brebeuf : en approchant de son compagnon de martyr, le Père Lallemant se jeta à ses pieds qu'il embrassa en lui disant : — « *Nous voici en spectacle à Dieu et aux anges.* » — Pendant qu'il était ainsi prosterné, on mit le feu aux écorces et il s'affaissa suffoqué ; mais on le secourut pour ne pas le laisser mourir si tôt.

Les tourments continuèrent ; on faisait rougir des colliers de haches qu'on mettait au col des deux pères : on leur versait de l'eau bouillante sur la tête pour parodier le baptême. — On ajoutait l'insulte aux supplices : les bourreaux disaient au Père Brebeuf : « Tu nous as souvent dit, Echon, que c'est un bonheur de souffrir dans ce monde, tu dois donc nous avoir beaucoup d'obligation. »

Le martyr du P. Brebeuf dura trois heures, pendant lesquelles il fut soumis, sans un moment de repos, à tous les tourments imaginables et pendant lesquelles il ne proféra pas une plainte et ne laissa échapper aucun signe qui pût trahir la souffrance. Aussitôt qu'il fut mort, on ouvrit son corps, on en enleva le cœur, et les jeunes gens cherchaient à avoir du sang de ses veines pour le boire, croyant par là acquérir une partie de ce courage qui les avait étonnés et émerveillés, eux pourtant si accoutumés à ces sortes de scènes.

Le supplice du P. Lallemant dura bien plus longtemps : le Père fut pendant 17 heures dans les mains des Iroquois, et, malgré que la nature lui arrachât quelquefois des gémissements, son courage moral ne se démentit pas un instant pendant ce long supplice. Il n'avait que 39 ans ; le Père Brebeuf en avait 56.

(A continuer.)

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

DU SENTIMENT MORAL EN ÉDUCATION.

Il se manifeste de bonne heure, dans l'âme de l'enfant, un sentiment moral qui lui fait éprouver un plaisir spontané à la vue de tout ce qui est juste et bon; et cela même avant que des motifs, fondés sur la raison ou un enseignement quelconque, puissent entrer pour quelque chose dans cette manifestation de plaisir; la religion fortifiera ensuite ce sentiment et lui donnera sa vraie tendance.

Dès l'âge le plus tendre, les enfants éprouvent déjà un sentiment d'estime et de satisfaction intérieure, dès que leur conscience leur rend le témoignage d'avoir bien agi; et leurs fautes leur inspirent, au contraire, du repentir, de la honte ou de l'inquiétude. L'enfant manifeste même de la considération, de la confiance, pour tout ce qui porte un caractère d'honnêteté, de désintéressement et de noblesse; et le contraire éveille son mépris et sa défiance. Quelque opinion qu'on puisse avoir sur la nature de ce sentiment moral, on ne met cependant jamais en doute son existence. Ce sentiment, nous l'avouons, ne produit d'abord, chez les enfants, d'autre effet que de leur faire approuver ce que les grandes personnes, dont ils sont entourés, regardent comme la manière d'agir la plus vraie et la plus conforme aux bonnes mœurs. Cependant, en ceci même, on peut remarquer l'estime qu'ils témoignent pour les décisions de la raison universelle, dont l'opinion publique leur paraît être l'expression. Cet instinct de la conscience, que l'on démêle, même sur la physionomie, et dont les manifestations précoces ravissent quelquefois notre admiration, a certainement des racines bien profondes dans notre être. Le développement de cette disposition, qui, négligé, peut s'affaiblir et cesser même complètement de se manifester, importe donc beaucoup en éducation; car le sentiment moral influe grandement sur le caractère; il tient lieu de la raison avant que celle-ci soit arrivée à son état de maturité.

L'instituteur doit avoir pour but de donner au sentiment moral plus de vigueur et de fermeté, afin de l'opposer aux penchans qui entraînent au mal. Le caractère trouvera dans ce sentiment un précieux appui.

Le premier moyen qui se présente, et certes le plus important pour le but que nous voulons atteindre, c'est sous le rapport religieux et moral, le précepte d'abord et ensuite l'exemple. Les enfants jugent assez vite qu'ils doivent faire ce que font habituellement ceux qu'ils estiment et qu'ils aiment, et se conduire comme ceux qui guident leurs pas. Ainsi se perpétuent les bonnes mœurs et la moralité de nations entières, de sociétés isolées, et de nombreuses familles.

Outre l'exemple, les jugemens que l'on porte en présence des enfants exercent aussi de l'influence. Ces jugemens peuvent concerner ou des enfants ou des hommes; porter sur des faits actuels, sur des événemens historiques, ou même sur des faits imaginaires. Gardez-vous bien d'obliger, pour ainsi dire, les enfants à recevoir comme règle vos propres jugemens; moins vous paraîtrez y attacher d'importance, plus vous aurez l'air de consulter les élèves, et plus aussi vous produirez d'effet sur eux. Mais que vos jugemens soient de la plus grande justesse, et de la plus scrupuleuse exactitude: sans cela, vous vous exposeriez aux remarques et aux critiques de vos élèves. Si les enfants n'avaient jamais occasion d'entendre que des jugemens contre lesquels il n'y eût rien à objecter, les leurs seraient très-probablement justes aussi.

Mettez souvent sous les yeux des enfants des situations de la vie réelle, afin de leur faire discerner par eux-mêmes

le juste de l'injuste, et demandez-leur ce qui, dans un cas donné, est à faire ou aurait dû être fait.

Le plaisir et l'estime que vous montrerez par des marques d'approbation et d'encouragement quand les enfants auront fait quelque chose de bien, devront toujours être proportionnés à la valeur moral de l'action même. Au commencement, il sera bon de mettre les enfants dans une espèce de nécessité de faire le bien, afin de leur apprendre à réprimer leurs penchans égoïstes. L'instituteur ne doit pas permettre qu'un seul enfant fasse exception, quand il s'agit de renoncer à quelque plaisir, pour porter du secours à un malheureux. Quelques encouragemens dans l'exercice d'un devoir difficile, font toujours du bien; il faut aussi faire réitérer les actions qui coûtent aux élèves un certain effort sur eux-mêmes. C'est ainsi que peu à peu le sentiment moral se développe chez les enfants, et devient pour eux une règle de conduite.

On développe encore ce sentiment en tenant éveillée la conscience, ce juge intérieur de nos actions, qui seul peut prononcer sur leur valeur intrinsèque. Faites en sorte que l'enfant, après avoir agi, se sente dans un état de satisfaction, ou de mécontentement et de repentir; entretenez en lui ces sentimens; rendez-les encore plus vifs: en exerçant ainsi la conscience, vous développerez puissamment le sentiment moral. Cependant il faut être sur ses gardes pour le choix des moyens, car la conscience peut être facilement émusée. Des éloges outrés rendent les enfants indifférens, bien plus qu'ils ne les encouragent; comme aussi des reproches continuels et durs, des traitemens brusques et rudes, et le blâme habituel de leur conduite, finissent par ne produire sur eux aucune impression profonde.

Les sentimens sont quelquefois excités accidentellement par la sympathie. On pourra donc aussi, avec intention, se servir de cette disposition de notre nature, qui nous fait partager l'espérance, la joie, la douleur et la crainte dont les autres sont agités, ou qui excite notre enthousiasme à la vue d'actions et de sentimens grands et généreux.

Enfin, certaines idées excitent nos sentimens, dès que quelque chose d'agréable ou de pénible s'y rattache d'une manière directe ou indirecte. Des descriptions de la joie d'un père ou d'une mère, des tableaux animés de bonnes et de mauvaises actions, de la vertu et du vice; tout cela agit avec force sur les sentimens.

• NIEMEYER. (*Traduit de l'allemand.*)

De la mauvaise humeur.

La *mauvaise humeur* est le démon fatal qui, sous le nom de mauvaise disposition de l'esprit, a su prendre dans la société un empire despotique. C'est un mal qu'on ne peut nier; mais il n'est pas permis de s'y soumettre. Un auteur moderne a conseillé au poète d'utiliser cette disposition de son esprit comme le statuaire fait du marbre qu'il façonne. Pourquoi ne pas appliquer à l'homme en général ce conseil adressé au poète? La véritable hygiène n'est-elle pas aussi une *œuvre d'art*? On devrait au moins essayer de l'élever à cette hauteur. Peut-être alors l'art d'embellir la vie deviendrait-il celui de la prolonger, comme il le fut chez les Grecs. Lavater a écrit un discours moral contre la mauvaise humeur. C'est un sujet qui pourrait convenir à un médecin. Personne ne peut se défendre de la tristesse; mais tout le monde peut se débarrasser de la mauvaise humeur. Dans la première, il y a encore un certain charme: il y a de la poésie; mais la mauvaise humeur n'a aucune espèce d'attrait, c'est la prose vulgaire de la vie, c'est la sœur de l'ennui et de la paresse, cette empoisonneuse qui amène lentement la mort. On peut dire avec raison que la mauvaise humeur est un péché contre le Saint-Esprit dans l'homme. Où prend-elle sa source? D'abord dans l'*habitude*, "nourrice de l'homme" et de ses vices. Si, dès l'enfance, nous étions accoutumés à ne demeurer jamais dans l'oisiveté, mais à consacrer chaque heure qui nous reste après des travaux sérieux à des travaux agréables, jusqu'au moment où le doux sommeil viendrait nous apporter du repos et des rêves tranquilles, jamais, alors, nous ne serions mal

disposés. Si, dès l'enfance, nous étions accoutumés à ne passer jamais au lit les belles heures du matin, nous ne connaîtrions pas cette indolence morose que produit généralement la sensation désagréable d'un réveil tardif. Si, dès l'enfance, nous étions habitués à voir tout en ordre autour de nous, bien certainement, par une disposition harmonieuse de l'âme, cet ordre extérieur se réfléchirait au dedans de nous-mêmes. Dans une chambre bien tenue, l'âme éprouve une sorte de bien-être. Mais, dans l'art de se préserver de la mauvaise humeur, l'important est de saisir le moment opportun. L'homme ne peut pas être toujours disposé à tout ; mais il a toujours une disposition quelconque. C'est ce qu'il ne faut jamais perdre de vue ; on ne doit pas oublier que le changement, la variété, est une des lois qui régissent le monde. La solitude rend morose ; suivant Platon, elle rend opiniâtre. Le commerce du monde peut amener les mêmes effets. Une agréable combinaison de ces deux façons de vivre produira le résultat opposé. Mais le préservatif le plus certain contre la mauvaise humeur, c'est la Religion, c'est la vraie connaissance de l'amour qui nous accompagne et guide nos pas. Un esprit ouvert à tout ce qui est bon n'a pas de peine à supporter ce qui est mauvais. Et si quelquefois on était assez malheureux pour apporter en ce triste monde la mauvaise humeur en partage, comme le privilège d'une nature mal organisée, qu'il se garde bien de se croire sage, ainsi qu'il arrive trop souvent ; mais qu'il se considère comme un être malade, et que, pour se délivrer de son tourment, il ne dédaigne pas les remèdes les plus amers.—(1)

De la Calligraphie.

VIII.

DE LA GRADATION DES MODÈLES.

Pour toute espèce d'enseignement, la meilleure méthode qui n'existerait qu'en théorie ou dans l'imagination d'un maître, serait pour celui-ci d'un faible secours ; comment, en effet, lui serait-il possible d'en faire l'application, avec facilité et succès, sans des moyens capables de parler aux yeux des élèves en même temps qu'à leur esprit ?

Les modèles sont donc une partie très-importante d'un cours d'écriture : bien gradués, ils constituent, pour les écoles primaires, une méthode pratique plus propre à faciliter l'enseignement au maître, et à favoriser les progrès des élèves, que toutes les méthodes purement théoriques.

Tout maître expérimenté sait que la pratique seule fait prendre des habitudes ; que des conseils, même fréquemment répétés, ne suffisent pas ; que c'est par des exercices préparatoires, bien gradués, qu'on parvient à communiquer à l'œil de la justesse, à la main de l'assurance, aux doigts de la souplesse, et à donner aux élèves une écriture liée et légère, facile et égale.

Il sait encore que ce n'est pas seulement par des recommandations répétées à chaque leçon, mais bien plutôt par un exercice spécial de mots s'exécutant tous en une fois, que l'on combat et corrige le défaut d'une écriture décousue, ainsi que celui d'arrêter, de lever la plume au milieu d'un mot pour mettre soit un point ou un accent, soit une cédille ou une barre.

Chose surprenante ! d'habiles professeurs de calligraphie ne savent même pas prévenir ces défauts chez leurs élèves. Et cependant est-il quelque chose de plus opposé à tout bon principe ; quelque chose de plus contraire à la rapidité de l'écriture, et de plus préjudiciable à la bonté de l'exécution, que cette habitude, acceptée par trop de maîtres, d'exécuter la plupart des lettres en deux fois, ainsi que de s'arrêter jusqu'à trois, quatre et cinq fois pour tracer des mots tels que ceux-ci : *été, vérité, sévérité*, tous cependant exécutoires en une seule fois.

Pour qu'une méthode d'écriture réunisse toutes les conditions désirables, plusieurs choses sont donc à considérer :

- 1o. L'étude graduelle des éléments ;
- 2o. L'exécution des lettres dans un ordre méthodique ;
- 3o. La succession raisonnée des modèles.

Des éléments.—En toute chose, il est nécessaire de commencer par les éléments. Comment le maître pourra-t-il, sans cela, faire comprendre plus tard aux élèves tel ou tel défaut dans une lettre ? Comment pourra-t-il les reprendre à propos, s'ils ignorent les principes qui ont rapport à l'exécution et à la forme des caractères.

Néanmoins, il n'est pas indispensable que tous les éléments nécessaires à la formation des lettres se trouvent à la fois sur un premier modèle, ainsi que cela existe dans presque toutes les méthodes.

Il n'est pas avantageux non plus que les élèves tracent successivement les divers caractères représentant ces éléments, généralement si nombreux ; car l'étude en est *aride et ennuyeuse*. De plus, vu le peu d'attention que les élèves apportent à l'exécution de ces caractères isolés dont ils ne peuvent comprendre ni le sens ni l'utilité, cette étude absorbe souvent un temps plus long que n'en exige la formation de toutes les lettres de l'alphabet. Il est bien plus rationnel que les éléments précèdent seulement les figures qui en sont formées. Ce principe n'est-il pas d'ailleurs observé pour les autres branches d'instruction ?

Des lettres.—Il n'est pas logique de présenter à l'imitation des enfants les lettres dans l'ordre du dictionnaire ; car la lettre *a* par laquelle on débute dans ce cas, n'est ni la plus simple ni la plus facile. Faire commencer par cette lettre, ainsi qu'on en a l'habitude dans certaines écoles, c'est agir contrairement au précepte en vertu duquel on doit procéder du *facile au difficile*, du *simple au composé*.

D'un autre côté, passer immédiatement de l'*a* au *b*, qui en diffère pour la forme et pour l'exécution, n'est-ce pas encore méconnaître les principes les plus simples relativement à l'ordre et à l'arrangement des matières ?

Les vingt-cinq lettres, examinées sous le rapport de l'analogie des formes et des divers mouvements par lesquels elles s'exécutent, présentent, au moins clairvoyant, plusieurs caractères d'une grande ressemblance. Il convient donc de rapprocher ces caractères, puisque ce n'est qu'en répétant souvent et de suite une même forme, ou un même mouvement, qu'on parvient à se les rendre faciles.

Toutefois, pour que la formation de l'alphabet ou la dérivation des lettres soit plus claire, plus saisissable pour l'esprit, mieux mise par conséquent à la portée des enfants, il ne suffit pas de classer les lettres dans l'ordre analogique : il faut encore, afin d'aider à mémoire et d'éviter la confusion, en former plusieurs séries distinctes. Le travail de l'élève est, de cette manière seulement, rendu facile. En effet, la forme des caractères est ainsi rattachée à *une lettre, première et radicale*, de laquelle peuvent être formées, par de très-légères modifications, toutes les lettres d'une même série, sans que l'élève soit tenu d'imiter son modèle, lettre à lettre : travail obligé d'après toute autre classification, et dans lequel l'enfant peut oublier une forme primitive en étudiant une forme nouvelle dont parfois il ne se souviendra pas mieux.

Il est à remarquer, en effet, que peu de personnes, même parmi celles qui ont aimé l'écriture dans leur jeune âge, se rappellent l'ordre dans lequel on leur a fait exécuter les premiers exercices et les lettres, ainsi que les procédés employés pour en faciliter l'intelligence. Ce qui prouve évidemment que les moyens de démonstration de la plupart des méthodes publiées et suivies jusqu'ici, n'ont pas la puissance de bien fixer l'attention, et que la marche suivie dans l'enseignement de l'écriture, n'a pas en non plus le mérite d'exercer la mémoire et le jugement de l'enfant.

L'expérience et la pratique, qui font loi en matière d'enseignement, ont prouvé que les élèves comprennent et retiennent aisément le classement des lettres indiqué à la page 94 de ce *Journal* ; qu'il suffit de leur dire : faites les lettres qui sont formées du *c*, de l'*m*, etc., pour qu'à l'instant ils les reproduisent, avantage qu'on appréciera en considérant combien le concours de quelques élèves avancés peut être utile au maître.

Des modèles.—La disposition des éléments et le classement logique des lettres et des séries de lettres, sont assurément des plus propres à faciliter la tâche du maître et celle des élèves. Cette première condition de succès ne suffit pas cependant ; l'enseignement collectif en réclame une seconde. Il faut encore, dans les modèles de principes et dans les modèles d'application, une gradation qui puisse hâter les progrès des jeunes élèves, et assurer ceux des élèves des classes avancées.

Afin que les difficultés soient offertes une à une à l'attention des élèves, il convient que le même modèle de principes ne présente que les lettres d'une seule série, d'abord isolées, ensuite seulement assemblées graduellement. Toutefois, comme les élèves doivent passer à une nouvelle série de lettres avant même qu'ils sachent bien exécuter les lettres de la série dont ils s'occupent, chaque modèle doit toujours contenir en tête, sur la première ligne, le résumé des leçons précédentes.

Quant aux modèles d'application, voici une gradation qui peut incontestablement rendre l'enseignement de l'écriture plus facile et plus sûr.

Un texte quelconque contenant rarement toutes les lettres ; il importe cependant que les enfants les voient et les exécutent souvent, surtout les majuscules, dont l'esprit se rappelle toujours difficilement les formes. Aussi, les premiers modèles, destinés aux élèves des classes moyennes, doivent-ils contenir, les uns, l'alphabet de *minuscules et les chiffres*, et les autres, celui des majuscules.

(1) Extrait de l'*Hygiène de l'Âme*, par Me De Feuchtersleben, professeur à la Faculté de Médecine de Vienne.

Plusieurs des exemples consacrés aux élèves avancés doivent aussi comprendre les majuscules.

Par là, on rencontrera rarement un élève hésitant sur la forme de ces lettres, ou les faisant mal, ce qui n'est pas rare aujourd'hui.

Un autre avantage de faire exécuter les lettres, minuscules et majuscules, dans l'ordre alphabétique, c'est qu'on facilite ainsi aux élèves la recherche des mots dans le dictionnaire.

Des lignes grises représentant le tracé au crayon sur les cahiers des élèves, doivent se trouver sur tous les modèles, à l'exception de ceux d'*expédée*. Ces lignes, surtout celles qui figurent sur les premiers modèles, font apercevoir successivement aux élèves une foule de choses se rapportant aux éléments, à l'exécution et à la forme des lettres, et, par suite, au perfectionnement de l'écriture.

Des notes spéciales, concernant soit l'exécution soit la forme, sont aussi utilement placées sur les modèles mêmes, non-seulement pour les moniteurs et les élèves qui savent lire, mais encore pour le maître.

La Ronde, la Gothique et la Bâtarle s'exécutant au moyen d'une plume dont la largeur du bec égale l'épaisseur du plein, il convient qu'un dessin de plume indiquant aux élèves la force du bec pour chaque grosseur d'écriture, se trouve aussi sur les modèles.

Déterminer la forme des lettres par des règles entièrement mathématiques, c'est évidemment restreindre l'enseignement de l'écriture à un petit nombre d'individus, et détourner l'attention de l'élève de l'objet principal, qui est le mécanisme de la main. La première partie de la collection des modèles doit donc être toute pratique, et n'avoir pour but que de mettre les commençants en état d'écrire en peu de temps; la seconde partie, comprenant des modèles pour les diverses grosseurs, peut seule être théorique; destinée aux élèves avancés, elle doit, par des indications mises sur les exemples, initier graduellement les jeunes gens aux principes relatifs à la pente, à la largeur des lettres, à leurs distances entre elles, en un mot, à tout ce qui peut assurer une exécution intelligente, une belle et bonne cursive.

Une méthode appropriée à l'enseignement collectif ne doit pas présenter les modèles cousus ensemble, comme le sont les pages d'un livre; de plus, ces modèles doivent avoir la forme et la grandeur des cahiers des élèves, et être disposés de manière à ce que le maître puisse, à son choix, les employer dans une position verticale ou horizontale, c'est-à-dire les suspendre ou les placer sur la table.

Pour faciliter dans les écoles la distribution et le recueillement des modèles, il importe que ces modèles soient divisés par classes, et que chacun porte en tête l'indication, en lettres ou en chiffres, de la classe à laquelle il est destiné.

De cette manière, ce qu'on doit voir dans chaque classe est déterminé, connu; c'est pour le maître une indication utile, et pour les élèves un moyen d'émulation.

J. TAICLET.

(Conférences sur l'Écriture.)

Exercices pour les Élèves des Écoles

EXERCICE DE GRAMMAIRE.

DICTÉE.

Tout dernièrement, écrivait un journal de Lyon, est mort dans une commune de la Haute-Loire, un de nos concitoyens, dont les déboires aristocratiques méritent d'être proposés en exemple à tous ceux que possède la manie des usurpations nobiliaires.

Notre compatriote s'appelait Bonnet, nom vulgaire, si vous voulez, mais qui n'en a pas moins été celui d'une foule de citoyens recommandables, qui le tenaient de leurs pères et n'ont jamais rougi de le conserver.

Il n'en était pas de même du Bonnet en question: il supportait impatiemment cette appellation prosaïque, et depuis longtemps son rêve était de l'échanger contre un nom plus sonore et plus majestueux.

Se trouvant, en 1837, à la tête d'une fortune assez considérable, honorablement acquise dans le commerce, notre Lyonnais abandonna sa ville natale, acheta un château dans le département de la Haute-Loire et y fixa sa résidence.

Le hameau qui dépendait de cette propriété seigneuriale avait nom Ourson. Dès sa prise de possession, le nouveau châtelain, réalisant la chimère de toute sa vie, se fit appeler M. d'Ourson. Les villageois, et même les notables de l'endroit, peu au fait des titres héraldiques du nouveau veau, ne firent nulle difficulté de l'adopter sous ce nom.

Notre compatriote eût donc été parfaitement heureux, si sa métamorphose aristocratique n'était venue à la connaissance de ses amis de Lyon. Ce fut à qui en ferait des gorges chaudes et mystifierait l'ex-commerçant anobli par ce procédé sommaire.

Pendant quinze ans, il ne se passa presque pas de semaine sans que l'infortuné vit arriver à son adresse une lettre dont la suscription était ainsi conçue:

A monsieur BONNET D'OURSON.

Chacune de ces fatale missives le jetait dans des accès prolongés de désespoir; il finit par contracter une maladie de langueur, dont les médecins ne surent triompher, et à laquelle il a succombé dans les derniers jours de mars.

Exercices.

Qu'est-ce que *tout* dans *tout dernièrement*?—C'est l'adjectif indéfini *tout*, *toute*, pris adverbialement.

Quel est le sujet de *est mort*?—C'est *un de nos concitoyens*, il est placé après son verbe.

Comment appelle-t-on cette construction qui dérange l'ordre habituel des mots?—On l'appelle une *inversion*.

Y a-t-il un autre exemple de la même inversion dans la même phrase?—Oui, tous ceux que *possède la manie des usurpations nobiliaires*. *La manie des usurpations nobiliaires* est le sujet de *possède* et se trouve placé après lui.

Qu'est-ce que *s'appelait*?—C'est un verbe réfléchi, à la troisième personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif, se rapportant à son sujet *notre compatriote*.

Qu'est-ce que l'expression *il n'en était pas de même*, etc?—C'est une locution particulière à la langue française et qu'on appelle *gallicisme*.

Comment le verbe *être* est-il pris ici?—Il est pris impersonnellement. *Il en est, il en était, il en sera*, etc.

Que signifie cette expression *avait nom Ourson*?—Cela veut dire *avait le nom d'Ourson*. *Avoir nom*, c'est *se nommer* ou *être nommé*. *Avait nom Ourson* veut donc dire *était nommé Ourson*.

Que signifie *peu au fait*?—Il faut sous-entendu *étant*: les *villageois étant peu au fait*. *Être au fait* est une expression française ou un gallicisme qui signifie *connaître exactement*. *Êtant peu au fait* signifie donc *connaissant peu, ne connaissant pas bien*.

Que signifie *faire des gorges chaudes*?—C'est une expression française ou un gallicisme qui signifie *se moquer, railler*.

Que veut dire *l'ex-commerçant*? Ce mot veut dire *celui qui n'est plus commerçant*. *Ex* est une proposition latine qui signifie *hors de*. Nous la joignons par un trait d'union aux noms de professions, pour indiquer celle qu'on a quittée. Un *ex-maire*, c'est celui qui a été maire et qui ne l'est plus. Un *ex-employé* est celui qui a été employé et qui ne l'est plus.

Qu'est-ce que *il ne se passe*? C'est un verbe réfléchi direct, pris impersonnellement et accompagné de la négation *ne*. Il est au présent de l'indicatif.

Combien y a-t-il de propositions dans la dernière phrase: *Il finit par contracter*, etc.?—Il y a trois propositions.

Indiquez-les.—1o *Il finit par contracter une maladie de langueur*; 2o *dont les médecins ne surent triompher*; 3o *et à laquelle il a succombé dans les derniers jours de mars*.

Donnez le sujet, le verbe et l'attribut de la première.—*Sujet*, il; *verbe*, fut; *attribut*, finissant par contracter une maladie de langueur.

Donnez les trois termes de la seconde.—*Sujet*, les médecins; *verbe*, furent; *attribut*, ne sachant (pas) triompher de laquelle maladie (représenté par *dont*).

Donnez les trois termes de la proposition.—Il y a d'abord une *conjonction*, et; *sujet*, il; *verbe*, a été; *attribut*, succombant à laquelle (maladie) dans les derniers jours de mars.

Composition grammaticale.

Mettez en français correct les phrases suivantes, où les mots déclinales sont indiqués par ce qu'on appelle leur *thème*, c'est-à-dire pour les noms et adjectifs par le singulier masculin, pour les verbes par l'infinitif présent.

DICTÉE.

Le prix du pain pendant les cent cinquante-quatre années qui *venir* de s'écouler, c'est-à-dire depuis 1700 jusqu'en 1855, *présenter à différent époque* les *chiffre suivant*: de 1700 à 1763, le prix moyen de deux *livre avoir* été d'un sou six *denier*; de 1763 à 1812, il *avoir* été de deux *sou*; de 1812 à 1846, il *avoir* été de trois *sou*; de 1846 à 1855, il *avoir* été de quatre *sou*.

« Depuis 1700 jusqu'à nos *jour*, *dire* le *Glaneur du Haut-Rhin*, la moyenne du prix du pain *avoir* donc presque triplé. Le prix de

la viande, pendant le même période, avoir été quadruplé. En revanche, les produits industriels ont suivi une progression contraire. Ainsi, les draps et les étoffes de laine ont diminué des deux tiers; et les tissus de soie et coton, des trois quarts."

CORRIGÉ.

Le prix du pain, pendant les cent cinquante-quatre années qui viennent de s'écouler, c'est-à-dire depuis 1700 jusqu'en 1855, présente, à différentes époques, les chiffres suivants: de 1700 à 1763, le prix moyen de deux livres a été d'un sou six deniers; de 1763 à 1812, il a été de deux sous; de 1812 à 1846, il a été de trois sous; de 1846 à 1855, il a été de quatre sous.

« Depuis 1700 jusqu'à nos jours, dit le *Glancieur du Haut-Rhin*, la moyenne du prix du pain a donc presque triplé. Le prix de la viande, pendant la même période, a été quadruplé; en revanche, les produits industriels ont suivi une progression contraire. Ainsi, les draps et les étoffes de laine ont diminué des deux tiers, et les tissus de soie et de coton des trois quarts."

Observation.—Ces recherches sont curieuses; mais elles sont insuffisantes, et donneraient des idées bien fausses à ceux qui n'ont pas présente à l'esprit la variation de la valeur des monnaies depuis 1700. Alors la livre tournois valait à peu près 1,80; le sou valait la vingtième partie de la livre, c'est-à-dire 9 centimes, tandis que de nos jours il n'en vaut que 5. Si le pain, qui vaut aujourd'hui 4 sous la livre, ou 20 centimes, en valait alors 9, le prix n'a que doublé, et non triplé. Ajoutez que l'argent a perdu de sa valeur depuis cette époque, et vous verrez que le changement dont il s'agit est plus apparent que réel.

Dictée Homonymique.

1. FABRICANT, n. m., celui qui fabrique.
- FABRIQUANT, part. prés. du verbe fabriquer.
2. FACE, n. f., visage.
- FASSE, du verbe faire.
3. FAIM, n. f., besoin de manger.
- FEINT, du verbe feindre, simuler, faire semblant.
- FIN, adj., rusé, adroit; menu.
- FIN, n. f., extrémité, terme.

APPLICATION

ORIGINE DE LA SAUCE A LA MARENGO.

C'était le soir de la bataille de Marengo, dit un écrivain, véritable fabricant d'anecdotes curieuses; après six heures et demie d'une lutte tout acharnée, la victoire, selon son habitude, s'était déclarée pour les Français, et les Autrichiens s'étaient vus forcés de fuir; or, le premier consul, qui s'était couvert de gloire dans cette journée, avait une faim de vainqueur. Vite un poulet pour le héros! Si ce poulet est gras, tant mieux; s'il est tendre, mieux encore. La volaille si ardemment désirée se trouve bientôt, et presque irréprochable; mais notre nouveau Vatel ne feint pas son embarras: il faut du beurre, et l'on ne peut malheureusement, quelques nombreuses battues que l'on fasse dans tout le pays, s'en procurer gros comme une noisette. Que faire en face d'une pareille difficulté? Heureusement l'huile ne manque pas; le cuisinier consulaire, fabriquant une sauce à sa façon, en remplit le fond de sa casserole, place son poulet sur cette couche tout onctueuse, le relève d'une pointe d'ail haché fin, le saupoudre d'une légère pincée de mignonnette, l'arrose d'un peu de vin blanc du meilleur crû du pays, l'entoure de croûte et de champignons en guise de truffes, et sert chaud. C'était, dans cette journée de victoire, une conquête de plus. Le héros y applaudit, et, depuis lors, le poulet à la Marengo a toujours figuré sur les tables des plus fins gastronomes.

THRE. LEPETIT.

AVIS OFFICIELS.



CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en Conseil, en date du 2 du courant, d'approuver les résolutions suivantes

du Conseil de l'Instruction Publique, passées à sa réunion du 11 de novembre dernier.

10. Résolu: " Qu'il n'y ait plus, à l'avenir, que deux réunions obligées de ce Conseil, par année, et que ces réunions aient lieu, l'une le deuxième mardi du mois de mai, et l'autre le deuxième mardi du mois de novembre."

20. Résolu: " Que les mots *une demi-page* soient substitués aux mots *une page*, dans le sixième article des " Règlements pour l'examen des candidats au brevet ou diplôme d'instituteur dans le Bas-Canada," et que les mots *ou une longueur correspondante à une des fables d'Esopé, dans Xénophon Anabasis ou dans le Nouveau-Testament Grec*, soient ajoutés dans le dixième article des mêmes règlements, immédiatement après ces mots: *Fables d'Esopé.*"

LOUIS GIARD.
Secrétaire Archiviste.

NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 14 du mois dernier, approuver les nominations suivantes:

Comté de Gaspé.—Anse-à-Grisfonds: MM. Joseph Sirois, Alexis Malouin, Eugène Jalbert, Hilaire Robinson et Jean Pippon.

Comté de Québec.—St. Colomb de Sillery: John Slarples, écuyer.

Comté de Pontiac.—Mansfield: MM. James Burton, William Gillis, Joseph Lafrance, James Armour et Robert Stewart.

Comté de Lotbinière.—St. Sylvestre-Sud: Le Rév. Edouard Fafard, Curé.

Même comté.—St. Gilles: MM. Joseph Guay, aîné, et George Côté.

Comté de Wolfe.—Garthby: MM. Edouard Grenier, Hubert Normand, Pierre Lemieux, François Giguère et Ferdinand Gagné.

Comté de Dorchester.—Cranbourne: MM. James Cuddy et James Hines.

Comté de Vaudreuil.—Ste. Marthe: Le Rév. Diédonné Bérard, Curé

Et en date du 2 de ce mois:

Comté de Huntingdon.—Godmanchester: MM. William McDougall, Francis Whealy, Thomas Adams, John McDonough et Isaac Thompson.

SYNDICS D'ÉCOLES DISSIDENTES.

Comté de Napierville.—Sherrington: MM. James Deen, David Edgar et Robert Leatham.

Comté de Drummond.—Durham No. 1: M. Abraham Clerc.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

Melle. Marie Emma Allard a reçu un brevet d'école élémentaire de 1ère. classe et pour le français seulement;

Melle. Sophie Anne Lauouette a reçu un brevet du même degré, de 2e. classe et pour le français seulement.

Ces brevets ont été octroyés le 4 nov. 1862.

NAPOLEON LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

M. Romain Dubé a reçu un brevet d'école élémentaire, le 4 de juin, 1861.

MM. Emile Leroux, Daniel Dufaut, Norbert Desjardins; Mdes. W. Vézina, née Brown, L. Laberge, née Clairoux, J. B. Roy, née Craig; Melles. Marie Beauparlant, Philomène Sarasin, Adéline Brunelle, Zoé Larue, Adéline Barré, Esther Girouard et Elmire Desjadons ont reçu un brevet d'école élémentaire de 1ère. classe et pour le français seulement;

M. Désiré Brodeur, Melles. Elisa Charlebois, Sophie Desjarlais, Philomène Dragon, Adéline L'heureux, Elmire Millette et Philomène Poulain, ont reçu un brevet d'école élémentaire de 2e. classe et pour le français seulement, et M. John Horan et Melle. Elisabeth Horan un brevet du même degré, de 2e. classe et pour l'anglais seulement.

Ces diplômes ont été octroyés le 4 nov. 1862.

F. X. VALADE.
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DE MONTREAL.

M. John K. Little a, le 4 de novembre dernier, obtenu un brevet d'école élémentaire de 1ère. classe et pour l'anglais seulement;

M. Libère Tétrault a, le même jour, obtenu un brevet d'école élémentaire de 2e. classe et pour le français seulement;

MM. Charles H. Seaver, James Truscott, William M. Wilson, Melles, Sarah Cameron, Emma J. Gibson, Elisabeth Laprairie, Elizabeth McDonald, Lucretia S. Martin, Margaret Morrison, Margaret Outerson et Margaret Jane Robinson ont, le même jour, obtenu un brevet d'école élémentaire de 2^e. classe et pour l'anglais seulement.

T. A. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU D'EXAMINATEURS DE LA BEAUCHE.

Melles. Célestine Bérubé, Marie Catherine Blais, Marie Hébert, Philomène Hébert et Adéline Vallée ont, le 4 de novembre dernier, obtenu un brevet d'école élémentaire de 1^{ère}. classe et pour le français seulement.

Et, le même jour, Melle. Octavie McKenzie a obtenu un brevet d'école élémentaire de 2^e. classe et pour le français seulement.

J. T. P. PARENT,
Secrétaire.

BUREAU D'EXAMINATEURS DE STANSTEAD.

M. Amos M. Austin, Melles. Rebecca J. Chapman et Lucinda B. Lovejoy ont obtenu un brevet d'école élémentaire de 1^{ère}. classe et pour l'anglais seulement.

MM. Otis W. Brown, Orange M. Chamberlin, Jonathan Chapman, Whiting R. Call, Charles Furber, Clément B. Jenkins, Cyrus A. Searles, Edwin R. Thompson, Zenas P. Whitcomb, Oscar F. Willey, Melville E. Webb et Melle. Ellen C. Hovey ont obtenu un brevet d'école élémentaire de 2^e. classe et pour l'anglais seulement.

Ces diplômes ont été octroyés le 4 de novembre dernier.

C. A. RICHARDSON,
Secrétaire.

BUREAU D'EXAMINATEURS DE BIRCHVILLE.

Mlle. Robert Turriff, née Gillanders, a obtenu un brevet d'école élémentaire de 1^{ère}. classe et pour l'anglais seulement.

Ce brevet a été octroyé le 4 du mois dernier.

P. G. DUMAS,
Secrétaire.

BUREAU D'EXAMINATEURS DE RICHMOND.

Melles. Sophie Blais et Eugénie Cloutier ont obtenu un brevet d'école élémentaire de 1^{ère}. classe et pour le français seulement.

Melles. Louise Lacerte, Alma Lacerte et Edwidge Raymond ont obtenu un brevet d'école élémentaire de 2^e. classe et pour le français seulement.

M. A. D. Clarke, Melles. Lucinda M. Bothwell, Eliza A. Atherton et Rebecca J. Elliot ont obtenu un brevet d'école élémentaire de 1^{ère}. classe et pour l'anglais seulement.

MM. Silas Henry Butler, George Davis, Melles. Sarah Jane Robinson, Jane A. Gustine, Mary Ann Lee, Maria Mountain, Mary J. Reed et Sarah Doying ont obtenu un brevet d'école élémentaire de 2^e. classe et pour l'anglais seulement.

Ces brevets ont été octroyés le 4 du mois dernier.

J. H. GRAHAM,
Secrétaire.

BUREAU D'EXAMINATEURS DE L'OUTAOUAIS.

Melle. Mary Bilton a reçu un brevet d'école élémentaire de 1^{ère}. classe et pour l'anglais seulement.

M. Louis Berthiaume a reçu un brevet d'école élémentaire de 2^e. classe et pour le français seulement.

MM. Thomas Austin, Edward Obre, Daniel Orman, Melles. Hannah Driffin, Eliza Kerns, Ann Mooney et Maria Taber ont reçu un brevet d'école élémentaire de 2^e. classe et pour l'anglais seulement.

Ces diplômes ont été octroyés le 4 du mois dernier.

JOHN R. WOODS,
Secrétaire.

BUREAU D'EXAMINATEURS DE LAMOURASKA.

Melles. M. Arthémise Dubé et M. Victorine Lapointe ont, le 5 du mois d'août dernier, obtenu un brevet d'école élémentaire de première classe, et Melles. Philomène Ouellet, Mathilde Roy, Geneviève Lagassé, Marie Apphido Ouellet et Damerisse St. Laurent ont, le même jour, obtenu un brevet de seconde classe. Ces brevets sont pour le français seulement.

Et le 4 de novembre dernier, Melles. Arthémise Dionne, Geneviève Lapointe et Clara Siros ont obtenu un brevet d'école élémentaire de

première classe, et Melle. Geneviève Lévêque, un brevet de seconde classe pour école élémentaire.

Ces brevets sont aussi pour le français seulement.

P. DUMAS,
Secrétaire.

BOONS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De C. S. Chénier, Ecuver, C. R. : "The Poems and Prose writings of Sumner Lincoln Fairfield," 1 vol.

De J. B. Meilbur, Esq. M. D. LL. D. : "Manuel des Instituteurs et des Inspecteurs d'Écoles Primaires," 1 vol.; "Sketches accompanying Report of the U. S. Coast Survey for 1851," 1 vol.; "Report of the Superintendent of the U. S. Coast Survey for 1851," 1 vol.; "Id., for 1852," 1 vol.; "Id., for 1853," 1 vol.; "Id., for 1854," 1 vol.; "Message from the President of the U. S. to the two Houses of Congress, 1854-55," 2 vols.; "The School and the School Master," 1 vol.; "School Architecture, Barnard," 1 vol.; "The Teacher and the Parent, Northend," 1 vol.; "Five years in an English University, by Charles Astor Bristed," 1 vol.; "Randall's Common School Law," 1 vol.; "University Education, by Henry P. Tappan, D. D.," 1 vol.; "Catalogue of Educational Works, by Oliver and Boyd," 1 vol.

De l'Institut de Smithsonian Institution: "Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution, 1851," 2 exemplaires.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTREAL, (BAS-CANADA), DÉCEMBRE, 1862.

La Caisse d'Economie des Instituteurs.

Nous croyons devoir rappeler aux instituteurs inscrits et qui n'ont pas encore payé leur prime d'abonnement pour l'année 1862, que leur négligence les expose à être rayés de la liste et à perdre toutes les primes payées.

Nous devons aussi profiter de cette circonstance pour inviter de nouveau les instituteurs et les institutrices à se faire inscrire et à commencer à contribuer à cette caisse, qui leur sera plus tard d'un si grand secours. On nous dit que l'on est généralement sous une fausse impression; on croit que pour s'inscrire il faut payer la prime annuelle pour toutes les années qui se sont écoulées depuis l'établissement de la caisse. Cela n'est exigé que de ceux qui veulent faire compter les années antérieures passées dans l'enseignement; mais on peut toujours s'abonner en ne payant que l'année courante, et alors l'inscription ne compte que de sa date.

Nous ne saurions trop engager MM. les curés, les inspecteurs et les commissaires d'école, à représenter aux instituteurs toute l'importance de la caisse de retraite. Tous les jours nous sommes témoins du poignant désappointement et des plaintes inutiles d'instituteurs et d'institutrices retirés qui croient avoir droit à une pension et qui en sont frustrés parce qu'ils ont négligé de s'abonner.

On donne, pour raison de son refus d'abonnement, la modicité des pensions accordées jusqu'ici. Mais c'est précisément parce que les instituteurs et les institutrices ne s'abonnent point en nombre suffisant que les pensions sont si modiques. Si tous les instituteurs et toutes les institutrices étaient abonnés, non-seulement il serait facile de payer le *maximum* de la pension chaque année; mais encore on pourrait ajouter une somme considérable au fonds lui-même, ce qui mettrait la caisse à l'abri de toute éventualité.

Il est peu de sujets dans lesquels les instituteurs aient un intérêt plus direct, il en est peu que les vrais amis de l'éducation devraient avoir plus à cœur. C'est là notre excuse pour y revenir aussi souvent.

Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1859 et 1860.

Extraits des rapports de M. l'Inspecteur BARDY.

J'ai l'honneur de vous transmettre, avec ce rapport, quelques observations recueillies dans mes visites aux écoles, commencées en janvier et terminées à la fin de mars dernier. J'ai pu me convaincre que réellement il y a eu progrès dans la plupart des municipalités scolaires de mon district d'inspection. Plus de capacité dans la grammaire et l'analyse; plus de facilité dans la solution des problèmes d'arithmétique; de meilleures compositions, surtout dans le genre épistolaire; des cahiers mieux soignés, mieux écrits, puis une lecture plus facile et mieux accentuée.

Dans les localités où les instituteurs ont su profiter des avantages des conférences tenues à l'école normale Laval, j'ai pu apprécier les efforts généreux et l'application sévère dont ils ont fait preuve, ainsi que les succès qu'ils ont obtenus dans leurs écoles mieux dirigées et de plus en plus améliorées. Cet heureux résultat me fait regretter qu'un plus grand nombre d'instituteurs n'aient pas les moyens d'assister à ces réunions, où ils pourraient puiser de nouvelles connaissances et se créer une méthode judicieuse d'enseignement.

En effet, nos instituteurs comprennent mieux que jamais combien il leur importe de se mettre à la hauteur de l'utile et noble mission qui leur est dévolue. Pour les porter davantage à la bien remplir, je m'applique à leur faire apprécier la grande responsabilité dont ils se chargent en instruisant les élèves confiés à leurs soins, et leur rappelle l'honneur qui doit leur échoir, l'estime et l'application générales auxquelles ils doivent aspirer en faisant preuve de capacité et de mérite dans l'accomplissement de leur devoir.

Les instituteurs ne sauraient donc trop s'appliquer à donner aux enfants des habitudes d'ordre, de soumission et de respect, à leur inculquer des principes de morale sociale et chrétienne, ce qu'il y a de plus pur en fait de moralité ne pouvant se puiser qu'à la source de la religion. De là l'usage qu'ils doivent observer dans leurs écoles d'ouvrir et de terminer la classe par une prière, et de ne tolérer que des paroles encourageantes et polies. "On doit aux enfants un profond respect," a dit un ancien.

Cette tâche suppose un talent admirable et une patience constante dans celui qui sait s'en acquitter; et j'ai vu plusieurs instituteurs régner sur l'esprit et le cœur de leurs jeunes élèves, qu'ils savent former au bien, en leur inspirant avec amour l'idée de l'ordre et de l'application.

A St. Ambroise, à l'école centrale, dirigée par Melle. Dubuc, vous verrez des enfants sages et studieux, joindre à la bonne tenue, aux manières réservées, polies, la plus belle émulation et rivaliser à qui fera de meilleures compositions et apprendra le mieux la grammaire, l'histoire, la géographie et les autres branches qui s'y enseignent.

A Beauport, les élèves de l'arrondissement No 5, sous la direction de Melle. Vallée, habile institutrice, répondent avec avantage sur le français et l'anglais. Leur application et leur émulation les rendent dignes d'éloges.

A Charlesbourg, à l'école du centre, Melle. Paradis, douée des plus rares talents, a des élèves capables de raisonner sur le français, de décrire et d'expliquer avec précision les figures du dessin linéaire.

A St. Augustin, Melle. Vallières, remplie de capacité et de zèle pour l'enseignement, fait faire à ses jeunes élèves des progrès surprenants dans l'instruction française et anglaise.

A Deschambault, à St. Alban, j'ai eu occasion de féliciter des institutrices sur les progrès et le bon ordre qui régnaient dans leurs écoles.

A St. Colomb, j'ai toujours eu lieu d'être satisfait des progrès surprenants des élèves des écoles anglaise et française, très-habilement dirigées par les Meses. Wickstead et Miller. Celle-ci est morte tout dernièrement; je regrette profondément qu'elle ait été ainsi enlevée à l'estime et au respect de ses élèves et de tous les citoyens de la localité; cette perte sera d'autant plus sentie qu'il sera, je le crains, difficile de la remplacer dignement.

Dans la municipalité de la banlieue de St. Roch, quatre religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, ont déjà fait un bien

incalculable à St. Sauveur, où elles donnent, à 267 petites filles, une instruction solide, dans toutes les branches de l'enseignement élémentaire: elles leur font aussi exécuter les ouvrages manuels indispensables dans les familles.

Dans la cité, chez les Dames des diverses communautés religieuses, comme aux couvents de St. Roch, de la Charité et du Bon-Pasteur, j'ai rencontré des élèves qui, sur l'analyse, la composition, la géographie, l'usage des globes et le calcul, étaient en état de lutter de mérite avec les meilleurs écoliers des autres écoles de ce district d'inspection. Ces institutions sont très-précieuses. Les enfants qui ont le bonheur de les fréquenter y reçoivent une instruction régulière, éclairée; ils s'y forment à toutes les vertus chrétiennes et sociales. Ils y apprennent aussi le chant, la couture, la broderie et le tricot.

A propos des écoles confiées à ces institutrices zélées, qui savent allier à un enseignement méthodique et consciencieusement réparti, l'heureuse disposition de s'attacher l'esprit et le cœur de leurs élèves, il convient de dire un mot d'instituteurs dévoués, dont l'habile direction produit les plus heureux résultats et dont les écoles me donnent toujours un nouveau plaisir, quand j'en fais la visite. J'ai vu de jeunes élèves des classes dirigées par les Frères de la Doctrine Chrétienne, répondre d'une manière exacte sur la grammaire raisonnée, sur la géographie, en faisant usage des globes; résoudre très-promptement des problèmes assez difficiles de géométrie, et produire de beaux échantillons de dessin linéaire, en expliquant les divers ordres d'architecture. Il m'a été parfois difficile de décerner les prix, tant était grand le nombre de ceux qui les méritaient. L'enseignement est très-précis, très-arrêté, dans ces écoles, et l'on y veille soigneusement à développer la mémoire, faculté susceptible d'une culture si féconde.

Je n'ai aussi que des éloges à l'adresse des deux instituteurs laïques qui tiennent leurs écoles à St. Roch et au faubourg St. Jean. MM. Dion et Dugal se dévouent avec le zèle le plus actif à instruire leurs nombreux élèves. Ces dignes instituteurs, sous contrôle, méritent un salaire plus élevé, et il faut espérer que les services importants qu'ils rendent à leurs localités seront justement appréciés.

Je ne saurais passer sous silence les progrès incessants des enfants qui se distinguent dans les académies, tenues habilement, à St. Jean, par M. Migneault, à Deschambault, par M. Belleau, et à St. Colomb, par M. Gallagher. Exercés à l'usage des globes, à la solution des problèmes difficiles du calcul, à la composition, etc., les élèves ont développé avec une admirable précision, soit par amplification, soit sous la forme épistolaire, les sujets que j'offrais à leurs concours.

L'école de M. Tardif, à l'Ange-Gardien, celle de M. Pâquet, à Beauport, de M. Vallières, à la Pointe-aux-Trembles, de M. Gaudry, au Cap-Santé, et de M. Hamel, à l'Ancienne-Lorette, méritent une mention. Les élèves y réussissent bien, leurs progrès font à la fois leur éloge et celui de leurs maîtres.

M. Blais, à Charlesbourg. MM. Gilbert et Robitaille, à l'Ancienne-Lorette, M. Fortin, à St. Pierre, M. Lafrance, à Beauport, MM. Drolet et Huot, à St. Augustin, M. Chamberland, au Cap-Rouge, M. Paradis, à la Ste. Famille, M. Paradis, à St. Jean et M. Drolet aux Ecureuils, enseignent aussi avec succès.

Deux nouvelles écoles établies à Laval semblent promettre beaucoup.

Des trois écoles dissidentes du Cap-Santé, celle tenue par M. Miller se fait remarquer par les progrès rapides des enfants, auxquels on apprend le calcul, le mesurage, la géométrie, la tenue des livres, l'histoire et le chant.

Mais au tableau que je viens d'ébaucher il y a quelques ombres: les deux écoles de Bergerville, où il n'y a jamais eu de progrès; celle tenue à la Basse-Ville, par Melle. B, et qui n'a d'école que le nom; puis, plusieurs autres dans quelques municipalités qui manquent de ressources pécuniaires, ou d'instituteurs suffisamment capables.

Vous me permettrez ici quelques réflexions. Je crois qu'il serait très-utile, indispensable même, pour le plus grand succès de notre système éducationnel, qu'il fût fait un Règlement dont les instituteurs auraient à s'autoriser pour coopérer plus efficacement au maintien d'un bon régime dans les écoles. Les parents ne sont pas toujours d'accord sur les détails de l'enseignement qu'on donne à leurs enfants. Ici, on ne voudrait pas entendre parler de géographie; là, point de grammaire; ailleurs, point d'arithmétique; et partout où les commissaires, par indifférence, ne visitent pas les écoles, les instituteurs, redoutant les reproches des parents, laissent faire les enfants à leur gré. Là, par conséquent, point de progrès.

Pour remédier à d'autres abus qui auraient pu s'introduire dans quelques municipalités, j'ai dû reprocher, soit au président des

commissaires, soit au secrétaire-trésorier, de ne pas faire part, à tous, des circulaires et des recommandations envoyées par M. le Surintendant. Aussi leur ai-je recommandé expressément de toujours donner connaissance et explication à tous les commissaires de tous les documents qu'ils reçoivent.

Persuadé qu'il est de la plus haute importance d'enseigner à bien lire, et que l'écriture doit être aussi bien soignée, je veille à ce que les meilleures méthodes soient suivies. Lire en chantant, ou traîner sur les mots, est un défaut que l'instituteur ne doit pas négliger de corriger. La règle la plus simple et qui résume toutes les autres, c'est d'apprendre à lire intelligiblement et sur le ton de la conversation. Pour l'écriture, comme ceux qui sont chargés de l'enseigner n'ont pas tous une main digne de servir de modèle, l'emploi d'exemples imprimés et bien choisis est un des moyens de succès que j'ai recommandés. J'ai beaucoup de peine à obtenir de certains commissaires qu'ils fournissent de ces exemples à chaque école.

Dans plusieurs paroisses, les commissaires ne se conforment guères aux avis que je leur ai donnés de pourvoir les écoles de cartes géographiques. Ils sont prévenus que cette négligence les expose à se voir refuser la subvention.

Comme la grammaire est, selon moi, la base solide de toute instruction élémentaire ou supérieure, elle est l'objet spécial de mes interrogations auprès des élèves. J'insiste surtout pour qu'ils la comprennent bien. J'ai blâmé des instituteurs et des institutrices qui la faisaient apprendre sans l'expliquer.

Pour distribuer les prix aux plus méritants, je donne aux élèves qui ont appris les participes, une suite de phrases à écrire, les ayant d'abord interrogés sur les règles qu'ils doivent ainsi mettre en pratique. Et pendant ma tournée d'inspection, j'ai donné les mêmes phrases dans toutes les écoles, afin de juger par comparaison celles où il y avait plus de progrès. J'ai donné aussi à résoudre, presque partout, les mêmes problèmes d'arithmétique. J'ai la conviction que cette méthode aura un bon effet; les instituteurs se tiendront sur leurs gardes et s'appliqueront avec encore plus de soin à l'instruction qu'ils doivent à leurs élèves.

Il m'est bien agréable d'avoir à vous dire qu'un grand nombre des municipalités scolaires se sont distinguées par la générosité avec laquelle les contributions locales y ont été prélevées, puisqu'elles ont pu fournir au-delà du double de l'allocation du gouvernement. Ceci appert par la statistique suivante :—

Octroi législatif. Contr. locales. Excédant.

	£ 43 9 11	£ 61 15 1½	£ 18 7 3½
Château-Richer.....	32 11 10	56 17 2	24 5 2
St. Anne.....	28 12 3	81 17 0	53 4 9
St. Joachim.....	23 5 0	21 10 0
St. Féréol.....	28 17 8	109 16 3	80 18 7
Ange-Gardien.....	30 10 6	121 10 0	90 19 6
St. Laurent.....	43 3 2	132 10 8	88 7 6
St. Jean.....	18 3 8	45 5 1½	27 1 5½
St. François.....	29 12 0	54 0 0	24 8 0
St. Famille.....	30 7 10	89 7 4	58 9 6
St. Pierre.....	62 4 2	60 0 0
St. Catherine.....	59 3 0	86 0 0	26 17 0
St. Raymond.....	24 18 4	28 1 7	3 3 3
St. Basile.....	88 7 6	238 2 2½	149 14 8½
Cap-Santé.....	28 5 7	83 2 6	54 16 11
Ecoles dissidentes.....	96 6 5	210 7 4½	113 17 0½
St. Casimir.....	51 1 3	145 13 7	94 12 4
Grondines.....	98 6 5	210 7 4½	112 0 11½
Deschambault.....	19 17 0	43 6 7	24 9 7
Ecureuils.....	72 4 5½	89 19 5½	17 15 0
Pointe-aux-Trembles.....	56 8 4	145 0 0	98 11 8
St. Augustin.....	16 3 2	57 15 6	41 12 4
Cap-Rouge.....	93 4 0	175 0 0	81 16 0
Ancienne-Lorette.....	25 5 8	86 15 11	61 10 3
St. Foye.....	89 10 0	169 15 7½	80 4 5½
St. Ambroise.....	71 14 7	153 14 10½	82 0 3½
Charlesbourg.....	82 12 6	245 0 0	162 7 6
Beauport.....	13 13 0	24 10 0	10 17 0
St. Dunstan.....	16 15 10	171 9 10	36 8 0
Stoneham.....	137 9 8	240 0 0	102 10 4
St. Colomb.....	135 1 10	171 9 0	36 8 0
St. Roch.....	42 12 0
Valcartier.....

Ce tableau parle haut en faveur des citoyens qui ont su s'imposer d'aussi honorables sacrifices pour faire instruire leurs enfants. Quelques paroisses sont très-pauvres, mais il en est peu qui n'aient pas doublé, par leurs contributions, le montant de l'octroi de la législature.

Il est à désirer, monsieur le Surintendant, que tous les commissaires accompagnent l'Inspecteur dans ses visites à chaque école, afin de se mettre en état de juger des progrès des enfants, de la méthode d'enseignement pratiquée par les instituteurs, de remédier sur place aux abus qui pourraient nuire aux bons effets de la loi, et de régler les contestations entre les instituteurs et les contribuables. Pour parvenir à ce but, j'adresse, chaque semestre, une circulaire au secrétaire-trésorier et au président des commissaires de chaque localité, les prévenant du jour et de l'heure de ma visite à telle ou telle école. Malgré cette précaution, il arrive qu'à certaines municipalités, je ne trouve ni commissaires, ni secrétaire-trésorier.

Permettez moi d'annexer ici une copie de cette circulaire :

QUÉBEC,

186

Monsieur,

Je dois aller inspecter votre Municipalité Scolaire, tel jour; l'école de l'arrondissement No. 1, à telle heure; de l'arrondissement No. 2, à telle heure, etc., etc.

Ayant des instructions à donner à MM. les Commissaires et Secrétaire-Trésorier, ils sont spécialement intéressés à se trouver à ma visite, durant laquelle je serai très-honoré de rencontrer MM. les Visiteurs, ainsi que les Contribuables, afin de promouvoir tous ensemble les progrès et la prospérité de vos écoles.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. M. BARDY,

Inspecteur d'Ecole.

(A continuer.)

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Recentes.

Paris, octobre et novembre, 1862.

MARGRY: *Les Normands* dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi. Tel est le titre d'une suite d'articles insérés dans le *Journal Général de l'Instruction Publique*, et qui semblent le prélude d'un travail plus considérable que M. Margry se propose de publier un jour. M. Margry s'occupe beaucoup du Canada et la position qu'il occupe à la Bibliothèque impériale le met plus que tout autre en état de puiser aux sources de notre histoire. Le sujet qu'il étudie en ce moment nous touche de très-près. La découverte de ces grands fleuves de l'Ouest, celle du Mississipi surtout, a toujours compté comme un des plus beaux titres de notre gloire nationale. Un jeune Canadien, Joliet, accompagné du P. Marquette, découvrait en 1673 le Mississipi dont les Sauvages avait si souvent parlé aux Français et le descendait jusqu'à l'Arkansas: son récit, la carte qu'il envoya à Colbert, la narration du P. Marquette assurément à la France la possession d'un immense territoire. C'est là du moins ce que nous avions toujours cru d'après les meilleures autorités, ce que nos historiens considéraient comme un fait irrécusable. Mais voici que le savant conservateur aux archives vient réclamer: c'est pour un enfant de sa Normandie, Cavelier de la Salle, qu'il semble revendiquer la priorité de cette découverte. Son plaidoyer, car c'en est un, et très-habilement fait, renferme des renseignements importants et sera lu avec intérêt par tous ceux qui étudient l'histoire du Canada. Nous nous réservons d'examiner plus tard les principaux arguments apportés en faveur de la Salle, et de les combattre s'il y a lieu; mais en attendant nous conseillons à ceux qui liront le travail de M. Margry de jeter les yeux sur une note qui se trouve dans les "Relations inédites des P. P. Jésuites": cette courte note, écrite croyons-nous par le P. Martin, leur permettra d'apprécier plus exactement l'état de la question.

THIERS: Histoire du Consulat et de l'Empire, 20e et dernier volume. Quoique d'une date antérieure, nous plaçons dans notre bulletin de ce jour le dernier volume de cet ouvrage, qui a causé, en Europe, une très-grande sensation. Quelles grandes et admirables existences que celles de Thiers et de Guizot, commençant par les lettres, se frayant par elles un chemin au pouvoir et revenant y trouver une gloire plus solide, après leurs revers politiques!

Waterloo—La seconde abdication—Sainte-Hélène, tels sont les titres des livres qui composent ce volume. La bataille de Waterloo a été, depuis quelque temps, discutée par de nombreux écrivains. Le général Jomini, le colonel Charras, M. Edgar Quinet ont publié, avant M. Thiers, des travaux qu'il a discutés, de même que le sien est aujourd'hui

le sujet de nombreux écrits. Le *Blackwood's Magazine* et la *Revue Contemporaine* contiennent sur son récit des critiques pleines d'intérêt et écrites à deux points de vue extrêmes et opposés. A côté de ces diverses versions stratégiques est venue se placer la description toute littéraire de M. Victor Hugo, dans ses *Misérables*. Elle a été le sujet d'une singulière et peu poétique discussion sur le mot de Cambronne, que le poète, en haine sans doute de l'école classique, a voulu rendre par trop réaliste. Le grand drame de Waterloo avait déjà séduit le chef de l'école romantique, comme le témoignent les vers publiés en 1853, dans les *Châtiments* et que l'on trouvera sur notre première page.

Le dernier livre de M. Thiers se termine par un très-beau résumé de toute la carrière de Napoléon, dans lequel il le compare avec les grands capitaines et les grands politiques des siècles passés. Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici que les dernières pages de cet admirable morceau :

« Il était réservé à la Révolution française, appelée à changer la face de la société européenne, de produire un homme qui attirerait autant les regards que Charlemagne, César, Annibal et Alexandre. A celui-là ce n'est ni la grandeur du rôle, ni l'immensité des Louversements, ni l'éclat, l'étendue, la profondeur du génie, ni le sérieux d'esprit qui manquent pour saisir, attirer, maîtriser l'attention du genre humain ! Ce fils d'un gentilhomme corse, qui vient de-mander à l'ancienne royauté l'éducation dispensée dans les écoles militaires à la noblesse pauvre, qui, à peine sorti de l'école, acquiesce dans une émeute sanglante le titre de général en chef, passe ensuite de l'armée de Paris à l'armée d'Italie, conquiert cette contrée en un mois, attire à lui et détruit successivement toutes les forces de la coalition européenne, lui arrache la paix de Campo-Formio, et déjà trop grand pour habiter à côté du gouvernement de la République, va chercher en Orient des destinées nouvelles, passe avec cinq cents voiles à travers les flottes anglaises, conquiert l'Egypte en courant, songe alors à envahir l'Inde en suivant la route d'Alexandre, puis ramené tout à coup en Occident par le renouvellement de la guerre européenne, après avoir essayé d'imiter Alexandre, imite et égale Annibal en franchissant les Alpes, écrase de nouveau la coalition et lui impose la belle paix de Lunéville, ce fils du pauvre gentilhomme corse a déjà parcouru à trente ans une carrière bien extraordinaire ! Devenu quelque temps pacifique, il jette par ses lois les bases de la société moderne, puis se laisse emporter à son bouillant génie, s'attaque de nouveau à l'Europe, la soumet en trois journées, Austerlitz, Iéna, Friedland, abaisse et relève les empires, met sur sa tête la couronne de Charlemagne, voit les rois lui offrir leur fille, choisit celle des Césars, dont il obtient un fils qui semble destiné à porter la plus brillante couronne de l'univers, de Cadix se porte à Moscou, succombe dans la plus grande catastrophe des siècles, refait sa fortune, le défait de nouveau, est confiné dans une petite île, en sort avec quelques centaines de soldats fidèles, reconquiert en vingt jours le trône de France, lutte de nouveau contre l'Europe exaspérée, succombe pour la dernière fois à Waterloo, et après avoir soutenu des guerres plus grandes que celles de l'empire romain, s'en va, né dans une île de la Méditerranée, mourir dans une île de l'Océan, attaché comme Prométhée sur un rocher par la haine et la peur des rois ; ce fils du pauvre gentilhomme corse a bien fait dans le monde la figure d'Alexandre, d'Annibal, de César, de Charlemagne ! Du génie, il en a autant que ceux d'entre eux qui en ont le plus ; du bruit, il en a fait autant que ceux qui ont le plus ébranlé l'univers ; du sang, malheureusement il en a versé plus qu'aucun d'eux. Moralement il vaut moins que les meilleurs de ces grands hommes, mais mieux que les plus mauvais. Son ambition est moins vaine que celle d'Alexandre, moins perverse que celle de César, mais elle n'est pas respectable comme celle d'Annibal, qui s'épuise et meurt pour épargner à sa patrie le malheur d'être conquise. Son ambition est l'ambition ordinaire des conquérants, qui aspirent à dominer dans une patrie agrandie par eux. Pourtant il chérit la France, et jouit de sa grandeur autant que de la sienne même. Dans le gouvernement il aime le bien, le poursuit en despote, mais n'y apporte ni la suite, ni la religieuse application de Charlemagne. Sous le rapport de la diversité des talents il est moins complet que César, qui ayant été obligé de séduire ses concitoyens avant de les dominer, s'est appliqué à persuader comme à combattre, et sait tour à tour parler, écrire, agir, en restant toujours simple. Napoléon, au contraire, arrivé tout à coup à la domination par la guerre, n'a aucun besoin d'être orateur, et peut-être ne l'aurait jamais été quoique doué d'éloquence naturelle, parce que jamais il n'aurait pris la peine d'analyser patiemment sa pensée devant des hommes assemblés ; mais il sait écrire néanmoins comme il sait penser, c'est-à-dire fortement, grandement, même avec soin, parfois en un peu déclamatoire comme la Révolution française, sa mère, discute avec plus de puissance que César, mais ne varie pas avec sa suprême simplicité, son naturel exquis. Inférieur au dictateur romain sous le rapport de l'ensemble des qualités, il lui est supérieur comme militaire, d'abord par plus de spécialité dans la profession, puis par l'audace, la profondeur, la fécondité inépuisable des combinaisons, n'a sous ce rapport qu'un égal ou un supérieur (on ne saurait le dire), Annibal, car il est aussi audacieux, aussi calculé, aussi rusé, aussi fécond, aussi terrible, aussi opiniâtre que le général carthaginois, en ayant toutefois une supériorité sur lui, celle des siècles. Arrivé en effet après Annibal, César, les Nassau, Gustave-Adolphe, Condé, Turenne, Frédéric, il a pu pousser l'art à son dernier terme. Du reste, ce sont les balances de Dieu qu'il faudrait pour peser de tels hommes, et tout ce qu'on peut faire c'est de saisir quelques-uns des traits les plus saillants de leurs imposantes physionomies.

« Pour nous Français, Napoléon a des titres que nous ne devons ni méconnaître ni oublier, à quelque parti que notre naissance, nos convictions ou nos intérêts nous aient attachés. Sans doute en organisant notre état social par le Code civil, notre administration par ses règlements, il ne nous donna pas la forme politique sous laquelle notre société devait se reposer définitivement, et vivre paisible, prospère et libre ; il ne nous donna pas la liberté, que ses héritiers nous doivent encore ; mais, au lendemain des agitations de la Révolution française, il ne pouvait nous procurer que l'ordre, et il faut lui savoir gré de nous avoir donné avec l'ordre notre état civil et notre organisation administrative. Malheureusement pour lui et pour nous, il a perdu notre grandeur, mais il nous a laissés la gloire qui est la grandeur morale, et ramène avec le temps la grandeur matérielle. Il était par son génie fait pour la France, comme la France était faite pour lui. Ni lui sans l'armée française, ni l'armée française sans lui n'auraient accompli ce qu'ils ont accompli ensemble. Auteur de nos revers mais compagnon de nos exploits, nous devons le juger sévèrement, mais en lui conservant les sentiments qu'une armée doit au général qui l'a conduite longtemps à la victoire. Étudions ses hauts faits qui sont les nôtres, apprenons à son école, si nous sommes militaires l'art de conduire les soldats, si nous sommes hommes d'Etat, l'art d'administrer les empires ; instruisons-nous surtout par ses fautes, apprenons en évitant ses exemples, à aimer la grandeur modérée, celle qui est possible, celle qui est durable parce qu'elle n'est pas insupportable à autrui, apprenons en un mot la modération auprès de cet homme le plus immodéré des hommes. Et, comme citoyens enfin, tirons de sa vie une dernière et mémorable leçon, c'est que, si grand, si sensé, si vaste que soit le génie d'un homme, jamais il ne faut lui livrer complètement les destinées d'un pays. Certes nous ne sommes pas de ceux qui reprochent à Napoléon d'avoir dans la journée du 18 brumaire arraché la France aux mains du Directoire, entre lesquelles peut-être elle eût péri : mais de ce qu'il fallait la tirer de ces mains débiles et corrompues, ce n'était pas une raison pour la livrer tout entière aux mains puissantes mais téméraires du vainqueur de Rivoli et de Marengo. Sans doute si jamais une nation eut des excuses pour se donner à un homme, ce fut la France lorsqu'en 1800 elle adopta Napoléon pour chef ! Ce n'était pas une fausse anarchie dont on cherchait à faire peur à la nation pour l'enchaîner. Hélas non ! des milliers d'existences innocentes avaient succombé sur l'échafaud, dans les prisons de l'Abbaye, ou dans les eaux de la Loire. Les horreurs des temps barbares avaient tout à coup reparu au sein de la civilisation épouvantée, et même après que ces horreurs étaient déjà loin, la Révolution française ne cessait d'osciller entre les bourreaux auxquels on l'avait arrachée, et les émigrés aveugles qui voulaient la faire rétrograder à travers le sang vers un passé impossible, tandis que sur ce chaos se montrait menaçante l'épée de l'étranger ! A ce moment revenait de l'Orient un jeune héros plein de génie, qui partout vainqueur de la nature et des hommes, sage, modéré, religieux, semblait né pour enchanter le monde ! Jamais assurément on ne fut plus excusable de se confier à un homme, car jamais terreur ne fut moins simulée que celle qu'on fuyait, car jamais génie ne fut plus réel que celui auprès duquel on cherchait un refuge ! Et cependant après quelques années, ce sage devenu fou, fou d'une autre folie que celle de quatre-vingt-treize, mais non moins désastreuse, immolait un million d'hommes sur les champs de bataille, attirait l'Europe sur la France qu'il laissait vaincue, noyée dans son sang, dépouillée du fruit de vingt ans de victoires, désolée en un mot, et n'ayant pour réfléchir que les germes de la civilisation moderne déposés dans son sein. Qui donc eût pu prévoir que le sage de 1800 serait l'insensé de 1812 et de 1813 ? Oui, on aurait pu le prévoir, en se rappelant que la toute-puissance porte en soi une folie incurable, la tentation de tout faire quand on peut tout faire même le mal après le bien. Ainsi dans cette grande vie où il y a tant à apprendre pour les militaires, les administrateurs, les politiques, que les citoyens viennent à leur tour apprendre une chose, c'est qu'il ne faut jamais livrer la patrie à un homme, n'importe l'homme, n'importe les circonstances ! En finissant cette longue histoire de nos triomphes et de nos revers, c'est le dernier cri qui s'échappe de mon cœur, cri sincère que je voudrais faire parvenir au cœur de tous les Français, afin de leur persuader, à tous qu'il ne faut jamais aliéner sa liberté, et, pour n'être pas exposé à l'aliéner, n'en jamais abuser.»

QUICHERAT : Histoire de Ste. Barbe, collège, communauté, institution, tome II, in-8, 419 p. Hachette ; 5 fr.

PAUTEX : Errata du Dictionnaire de l'Académie Française, ou remarques critiques sur les irrégularités qu'il présente avec l'indication de certaines règles à établir, 2e édition, in-8, xxxii-550 p. Hachette ; 6 fr.

LACÉPÈDE (de) : Œuvres, accompagnées de gravures sur acier, 3 vols. in-8, à 2 colonnes. Société bibliophile.

LAVOISIER : Œuvres, publiées par les soins de S. E. le Ministre de l'Instruction Publique, tome II. Mémoires de chimie et de physique, in-4, 832 p. Bibliothèque impériale.

LE HÉRICHER : Histoire et glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française, 3 vols. in-8, 1286 p. Aubry ; 18 fr.

QUÉRARD : La France Littéraire ou dictionnaire bibliographique, tome XII, les trois premières livraisons, 20 fr.

Toronto, novembre, 1862.

LINDSEY : The life and times of Wm. Lyon Mackenzie with an account

of the Canadian rebellion of 1837, 2 vols. in-8, 400 p. chaque, Randall.
 M. Charles Lindsey est le gendre de l'homme remarquable dont il écrit la biographie; mais comme il appartient lui-même à une autre école politique, il y a dans cette circonstance un contre-poids à la partialité qu'on pourrait lui supposer. M. Lindsey est connu depuis longtemps dans la presse canadienne comme rédacteur de plusieurs journaux, et il a aussi publié, dans le *Canadian News* de Londres, une série de biographies canadiennes. L'ouvrage qu'il vient de nous donner est précédé par les documents inédits qu'il renferme indépendamment du mérite de l'écrivain. On y trouve aussi les portraits de M. Mackenzie et de Sir Francis Head, et un grand nombre de plans et de gravures.

Québec, décembre, 1862.

THE BRITISH CANADIAN REVIEW: 40 p. in-8. Hunter et Ross. Abonnement, \$2.

Nous partons avec plaisir cette nouvelle publication sur la liste de nos échanges: elle nous paraît rédigée dans un esprit de conciliation et d'union entre les deux races qui habitent ce pays. D'après les noms de quelques-uns des collaborateurs qui nous sont connus, nous ne pouvons que bien augurer du succès de cette entreprise.

LANGEVIN: Réponses aux programmes de pédagogie et d'agriculture, par M. l'abbé Langevin, principal de l'école normale Laval, 42 p.

Nous croyons que cette brochure sera suivie d'un manuel complet de l'aspirant au brevet d'instituteur que le savant auteur se propose de publier et qu'il soumettra à l'approbation du Conseil de l'Instruction Publique. Ce sera là un grand service rendu à la cause de l'éducation.

L'Avenir, novembre, 1862.

LE DÉMOCRATE: rédigé par J. B. E. Dorion, cultivateur et représentant du peuple, imprimé par E. Levasseur.

C'est le premier journal français qui ait encore été publié dans les Cantons de l'Est. Les premiers numéros contiennent un travail très-intéressant du rédacteur en chef sur la colonisation. Cette feuille est d'un grand format et se publie au village "L'Avenir," dans le township de Durham, dans le comté de Drummond: le prix d'abonnement est de \$2 par année; elle paraît chaque jeudi. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les colonnes d'annonces pour se convaincre de l'immense progrès qu'ont fait nos compatriotes dans les Cantons de l'Est depuis quelques années. Arthabaska, Acton, Plessisville, Richmond, Drummondville, y sont représentés par de nombreux marchands et industriels dont les noms français révèlent toute une métamorphose, tout un monde nouveau.

Petite Revue Mensuelle.

L'année qui va finir a été marquée dans notre pays surtout par la vive impulsion donnée à l'agriculture et à la colonisation.

C'est le développement d'un mouvement commencé il y a une quinzaine d'années et qui, depuis ce temps, a toujours été croissant; ayant comme tout progrès efficace et réel ses temps d'arrêt causés par les préoccupations successives qui s'emparent de l'opinion publique, mais reprenant toujours avec plus de vigueur après chaque interruption. La législation sur la tenure seigneuriale dont les résultats définitifs sont sur le point d'être constatés, l'introduction des lois civiles françaises dans les cantons de l'est, l'établissement d'un régime municipal qui donne un moyen de vaincre chez les grands propriétaires de terre l'obstination à ne point concéder l'arpentage d'un grand nombre de nouveaux townships, l'établissement d'un grand nombre de nouvelles routes sur tous les points du pays, telle a été la part du gouvernement et de la législature dans ce grand mouvement. Mais celle des populations elles-mêmes, guidées comme dans les premiers temps du pays par le prêtre et le missionnaire, a été aussi remarquable, sinon plus remarquable encore. Elle est une preuve de ce que peut la discussion, de ce que peuvent la parole et la plume pour la réalisation d'une idée. Il est bien vrai que les sociétés de colonisation n'ont point toutes prospéré, que les assemblées publiques faites dans ce but n'ont pas toujours eu des résultats immédiats; mais l'élan a été donné, les intérêts individuels ou de localité ont été éveillés, la pensée patriotique et religieuse s'est emparée de tout ce qui a pu lui venir en aide, et sur tous les points du pays, de nouvelles tentatives se sont faites avec un ensemble qui ne laisse point que d'être imposant. Les journaux sont remplis du récit de nouvelles explorations, des préparatifs qui se font pour lancer sur nos riches forêts de nouvelles troupes de jeunes et vigoureux bûcherons.

Commençons par le golfe et la partie la plus orientale du pays; nous trouvons là la nouvelle colonisation des Acadiens à Matapédia. Ce nouvel exode des descendants de la malheureuse population acadienne est un des faits les plus intéressants qui se soient produits dans notre histoire. M. Boicourt, missionnaire à l'île du Prince Édouard, est à la tête de ce mouvement. En remontant le fleuve, nous trouvons un autre prêtre, M. Talbot qui vient d'explorer les terres sur les bords de la Rivière St. François, de la Rivière Bleue, du lac Pohécamogk et du Beau-Lac; des requêtes se signent dans les comtés de Kamouraska et de Temiscouata, demandant l'ouverture de routes dans cette direction, et de nombreux colons se préparent à s'y établir. M. Stanislas Drapau, qui s'est occupé avec zèle et persévérance de la colonisation, fait de son côté les rapports les plus favorables sur les terres situées le

long du chemin Taché et dans les régions qu'il est destiné à faire établir. En suivant la ligne des nouveaux établissements dans la profondeur des terres, nous arrivons au township Langevin où se produit un fait tout nouveau dans notre histoire. On vient d'y fonder le premier monastère de Trappistes que l'on ait vu en Canada.

Cet établissement protégé par les curés voisins, MM. Bernard et Rousseau, et par les habitants de Ste. Claire, qui lui ont fourni des corvées dans les temps les plus difficiles, sera une vraie ferme modèle au milieu de ce territoire qui comprend les cantons Langevin, Ware, Standon, Frampton, Cranbourne, Watford et Metgermette dans le comté de Dorchester, en outre de ceux de Daquin, B. Hechasse et Maillois dans le comté de Bellechasse, et ceux de Jersey et de Lumière, dans le comté de la Beauce. Le prix des terres n'y est que de quatre, six sous l'acre, sur le chemin Langevin ainsi que sur le chemin Etchemin.

En revenant du comté de Dorchester, nous découvrons le vaste bassin de Québec que borne au nord la gracieuse chaîne des Laurentides. Mais hélas! ce qui va de plus beau dans ce monde n'est pas toujours ce qu'il y a de plus utile; et c'est dans ces pittoresques montagnes du nord que Québec a trouvé un des plus grands obstacles à sa prospérité. Cette ville n'a pas eu jusqu'ici comme Montréal l'avantage de servir de débouché à un vaste pays agricole, situé en arrière; selon l'heureuse expression anglaise: *it has no back country*. Mais voici qu'aujourd'hui on reprend un projet plusieurs fois abandonné, celui d'un chemin au lac St. Jean, qui relierait directement à Québec les jeunes et vigoureux établissements du Haut-Saguenay et leur donnerait une nouvelle impulsion. Du reste, l'espace qui les en sépare n'est pas, à beaucoup près, aussi inhospitalier qu'on s'est plu à le représenter; il y a quelques vallées cultivables par-ci par-là, et nous savons que dans d'autres pays on a tiré parti comme pâturage et comme culture, de contrées qui paraissent aussi difficiles à exploiter. La vallée du lac St. Jean se relie aux sources du St. Maurice, qui se trouvent sur le même plateau, au nord des Laurentides. On sait que le St. Maurice, lui aussi, a été colonisé et que ses terres, que maintes explorations avaient représentées comme incultivables, sont au contraire d'une très-grande valeur. De nombreux établissements s'échelonnent maintenant sur ses rives et de ce côté aussi la cognée du bûcheron est à l'œuvre.

L'entreprise, cependant, la plus hardie, est celle que M. Brassard et d'autres prêtres viennent de tenter au lac Matwin, à une distance considérable de tous les anciens établissements dans le nord du district de Montréal. Une centaine de jeunes colons doivent s'y rendre au printemps et y prendre des terres. Et même temps, le *Courrier d'Ottawa* fait connaître les progrès que fait la race franco-canadienne dans la grande vallée de l'Ontonnois, et donne des détails intéressants sur les établissements d'un grand nombre de cantons nouveaux. *Hic opus, hic labor est*. C'est vers ce point que devraient converger en ce moment les efforts des populations de l'ancien district de Montréal; car c'est le *Canada Central* qui sera bientôt l'arbitre des destinées de ce pays.

Le grand succès qu'a obtenu la colonisation des cantons de l'Est, où notre importance relative n'était guère plus grande, était peut-être moindre, il y a quinze ans, qu'elle ne l'est aujourd'hui sur l'Ottawa, nous fait voir ce qu'une vive impulsion dans cette dernière direction, ou nous appellent de si grands intérêts, pourra faire d'ici à une dizaine d'années.

Les divers mouvements que nous venons d'indiquer n'ont cependant point amorti celui qui porte les Canadiens vers les terres incultes, entre les anciennes seigneuries et les frontières des États de New-York et du Vermont. Au contraire, la colonisation de ces contrées, appelées par nos pères les *Bois-francs*, et par les Anglais les *Eastern Townships*, est de plus en plus rapide et prospère. Nous ne dirons rien des comtés de Megantic, de Drummond et d'Arthabaska; c'est un fait accompli; mais de nombreux groupes de colons se sont établis cette année dans les comtés de Wolfe et de Compton, et ce dernier surtout, où les terres sont d'une grande richesse, paraît devoir se peupler rapidement.

Ce n'est pas tout que de peupler et de défricher, et la Providence a voulu qu'en même temps que se développait cette ardeur colonisatrice, un retour bien raisonnable, disons même tout rationnel, vers le premier des arts vint à se manifester. Nous n'ignorons pas ce qu'il y a à dire sur ces enthousiasmes subits tantôt pour une chose, tantôt pour une autre, avant-hier la tempérance, hier l'Instruction publique et la littérature, aujourd'hui la colonisation, l'agriculture et la milice, demain peut-être l'industrie manufacturière. Il y a le danger de l'exclusivisme, qui amène toujours la réaction, le danger aussi de la précipitation après la crise; mais l'impulsion donnée n'est jamais tout à fait inutile, et la société finit par prendre d'elle-même une voie moyenne entre toutes les exagérations, par coordonner tous les enthousiasmes, par assigner à chacun sa place et son rôle, proportionné, non point à ses prétentions, mais aux besoins qu'elle éprouve. Il n'y a du reste qu'à s'approprier d'un mouvement qui est, pour bien dire, le corollaire du mouvement colonisateur, et qui se traduit par une foule d'écrits et de publications agricoles, par l'attention plus grande donnée aux expositions, par la formation d'écoles d'agriculture, par l'établissement d'un dépôt de livres, d'outils, de graines, etc., enfin par la discussion de la grande question du crédit foncier. Une étude en amène nécessairement une autre après elle, et la question de la conservation de nos forêts, dont nous avons dit quelques mots dans notre dernière livraison au sujet du travail de M. Langton, vient d'être traitée dans nos journaux par un instituteur, M. Maucotel. Nous reproduisons une partie de

son article. Après avoir exposé la rareté du bois dans la plupart de nos vieilles paroisses et les graves inconvénients qui en résultent, M. Maucotel nous indique ce qui a été fait dans le pays de sa naissance :

« La France, dit-il, est, comme chacun sait, un pays essentiellement agricole et occupe sous ce rapport près de 26,000,000 d'habitants sur une population d'environ 38,000,000 ; mais les préoccupations de l'agriculture n'ont jamais absorbé l'attention qu'il convient de donner à cette importante branche de nécessité publique ; sur à peu près 150,000,000 d'arpents que la France possède en superficie, environ 25,000,000 sont boisés. Les forêts occupent donc le sixième de la surface totale. Placées sous la surveillance d'agents assermentés, il s'y commet rarement des délits et toujours ces délits sont punis avec rigueur. Les bois appartenant aux communes sont ordinairement divisés en 25 lots qui se coupent dans une période de 25 ans à raison de un par année. Le bois fourni par le lot coupé est fractionné en autant de parties qu'il y a de chefs de famille, et ensuite tiré au sort par les intéressés, entre lesquels sont répartis, pour toute redevance, les frais d'exploration de ce lot et le montant de la contribution foncière qu'il doit payer. 25 ans plus tard, il sera de nouveau coupé dans le même état. Par ce moyen le villageois se procure du bois à bas prix et, ce qu'on aura peine à croire, avec infiniment moins de peine qu'au Canada. Les propriétaires et les communes, ayant la jouissance du fonds et la jouissance de l'usufruit, ne peuvent malgré tout défricher leurs bois qu'avec l'autorisation du gouvernement sur avis favorable de l'administration des Eaux et Forêts. Qu'on ne croie pas cependant que cette liberté leur soit donnée sans condition : il faut avant tout que la propriété soit située dans la plaine, qu'il soit prouvé que les arbres dépérissent, et que de plus les pétitionnaires prennent l'engagement de reboiser une partie montagneuse de même grandeur que celle qu'ils sont autorisés à détruire. Les législateurs français ont compris toute l'importance de la question touchant la conservation des forêts, ils ont par là épargné bien des entraves à leur pays.

« En présence des difficultés que nous ressentons, on se demande s'il n'y aurait aucun moyen de porter remède à un tel état de choses, et d'épargner à nos descendants, en nous servant des leçons de l'expérience, la gêne que sous ce rapport on éprouve dans un grand nombre de localités. J'ai pensé que, par suite du mouvement qui s'opère pour coloniser nos terres incultes, ces observations pourraient être utiles à nos colons pour leur faire éviter l'erreur dans laquelle sont tombés leurs prédécesseurs. C'est un pur égoïsme de ne songer qu'à soi et de compter pour rien les embarras que l'on pourrait léguer aux générations à venir. Une paroisse d'ailleurs ne peut être prospère si elle manque de bois, et je ne parle pas seulement du bois employé comme combustible, mais aussi de celui qui est utile à l'industrie. Le mal maintenant est-il réparable dans les lieux où la pénurie de cet objet de première nécessité se fait sentir ? Je le crois. Ordinairement l'habitant cultive trop relativement à la main-d'œuvre qu'il peut fournir ; ce n'est pas tant dans la quantité que dans une bonne préparation du sol qu'il trouvera la rémunération de ses peines. En supposant donc qu'il détourne le quart ou le cinquième de sa propriété pour servir au reboisement par le moyen du semis, il n'éprouvera aucune perte matérielle, s'il apporte dans l'exploitation de ce qui lui restera les soins et le travail qui seraient nécessaires pour l'améliorer. D'un autre côté, à mesure que les années se succéderont, il verra la valeur de sa propriété augmenter, sans compter les avantages inappréciables qu'il laissera à ses descendants. En pensant ainsi à l'avenir de sa propre famille, il travaillera de plus à la prospérité de son pays et de la génération qui lui succédera. »

Mais tandis que nous nous livrons à toutes ces bucoliques, nos voisins ne chantent point absolument comme les bergers de Virgile ; ils ont des pipeaux et des chalumeaux quelque peu retentissants et dont le bruit qui nous arrive par le télégraphe ne laisse pas de d'être désagréable. La destitution de McClellan n'a point porté bonheur à l'armée du Nord ; elle vient de livrer encore une grande bataille et d'éprouver un grand désastre. Elle a eu deux généraux tués, un grand nombre de blessés et a perdu, d'après ses propres bulletins, près de 15000 hommes tués, blessés ou prisonniers. Fredericksburg est à ajouter à la longue liste des batailles horriblement meurtrières livrées sans avancer en rien une guerre dont le dénouement paraît aujourd'hui plus éloigné que jamais. La démarche de M. Drouin de Lhuys, auprès des cours de Russie et d'Angleterre, qui n'ont point voulu s'associer à lui pour offrir leur médiation aux deux républiques ennemies, restera-t-elle sans résultat ? La France fera-t-elle comme au Mexique, tentera-t-elle pour son propre compte une aventure à laquelle elle a voulu associer deux autres puissances ? Il n'est point permis de le croire. Et cependant l'Angleterre souffre plus que la France ; elle devrait avoir plus à cœur de mettre fin à une guerre qui cause de si grandes perturbations dans son commerce et son industrie ; mais si elle a le Lancashire, elle a aussi le Canada, et, pour notre part, nous devons lui tenir compte d'une sagesse et d'une longanimité qui est peut-être toute à notre intention. La dernière livraison du *Punch* contient, sous ce titre : « *Albion la Tigresse*, » un article censé reproduit du *New York Herald*, dans lequel on se plaint, de la manière la plus comique, de ce que l'Angleterre refuse de venir séparer les combattants et arrêter l'affreuse boucherie qui décime toute une nation. Le contraste de ces plaintes avec celles que formulait le *Herald* il y a quelque temps, contre les perfides desseins d'intervention de l'Angleterre qui cherchait, selon lui, à coaliser l'Europe contre les États du Nord, est une idée ingénieuse et bien réussie, au point que quelques journalistes américains ont donné raison à *Punch* en écrivant presque dans le même sens.

On se demande dans quel but M. Drouin de Lhuys s'est tant hâté de publier la correspondance diplomatique échangée avec l'Angleterre et la Russie. Ce n'était certainement point pour se gagner le bon vouloir des yankees ; on a fait là-dessus mille conjectures, on a dit, entre autres choses, que l'empereur voulait constater un refroidissement dans ses relations avec la Grande-Bretagne, afin de conserver une plus grande liberté d'action dans les questions que va soulever la révolution grecque : cela eût été bon si la Russie eût mieux accueilli ses propositions ; mais nul ne pourrait supposer qu'il tienne à se séparer à la fois des deux puissances qui ont le plus à voir dans les affaires d'Orient. Il est plus raisonnable de croire qu'il a voulu simplement montrer aux grands intérêts industriels de la France, qui se trouvent compromis par la prolongation de la crise actuelle, que le gouvernement avait fait son devoir à leur égard.

Les Grecs, comme autrefois les grenouilles, demandent un roi à la place de celui qu'ils ont chassé ; ils ne veulent point faire mentir le grand fabuliste, qui fit leur compatriote. La candidature du prince Alfred, qui serait, comme on l'a dit spirituellement, l'annexion de la Grèce aux îles Ioniennes, quoiqu'elle soit jusqu'ici plutôt officieuse qu'officielle, ne laisse point que d'inquiéter grandement la Russie : peut-être au-si la France. Nous souhaitons, dans tous les cas, au jeune prince, un règne plus heureux que celui d'Othon et, surtout, affligé de moins de calembourgs. Lorsque le roi aujourd'hui déchu monta sur le trône, ce x qui cultivait, il y a vingt ans, ce genre d'esprit, se demandait : « De quelle étoffe doit être ce nouveau roi ? » Il faut, répondait-on, coton, soie, fil et laine (qu'Othon soit philhellène). A sa chute, les héritiers de ces mauvais plaisants ont dit qu'il avait commencé sa dernière proclamation par ces mots : *Othon, nous* (ôtons-nous) ; enfin, on s'est demandé pourquoi ce prince avait eu tant de peine à gouverner ses sujets, et l'on a répondu que c'était parce qu'il avait l'*Epire*.

M. Drouin de Lhuys est évidemment décidé à faire de la diplomatie cartes sur table. Ce serait peut-être après tout la plus rusée et la plus dangereuse. Presqu'en même temps que les dépêches sur la question américaine, est venue celle adressée au gouvernement d'Italie, dont la substance, en langage profane, veut dire : 1o que le gouvernement français n'a jamais eu l'intention d'abandonner Rome ; 2o que s'il l'avait eue, la dernière escapade de Garibaldi ainsi que les meetings garibaldiens de Londres, auraient suffi pour la lui ôter.

A propos de Garibaldi, un écrivain français, M. Edmond Lafond (1), vient de trouver, dans une des pièces les moins célèbres de Corneille, non-seulement le nom du fameux *condottieri* ; mais encore des vers qui s'appliquent singulièrement au rôle joué par lui et par Victor Emmanuel. Après avoir cité, à propos de la conduite de la France, ces vers du grand tragique :

« Mais de sa propre gloire on fait trop peu de cas,
Quand on ne punit point ce qu'on n'approuve pas, »

l'auteur dit, dans une note :

« Cet honnête grand homme, dont Napoléon 1er. disait qu'il aurait fait un ministre s'il eût vécu de son temps, a fait paraître dans *Pertharite* un certain *Garibalde*, duc de *Turin*, qui joue un rôle prophétique par son nom et par ses paroles. Ce Garibalde dit à Grimoald, qui s'est emparé de la Lombardie :

« Si vous n'osez parler, du moins laissez-nous faire :
Nous saurons vous servir, seigneur, et malgré vous.
Prêtez-nous seulement un moment de courroux,
Et permettez après qu'on l'explique et qu'on feigne
Ce que vous n'osez dire et qu'il faut qu'elle craigne.
Vous désavouerez tout. Après de tels projets,
Les rois impunément dédient leurs sujets. »

Plus loin, Garibalde est accusé de trahir son maître :

« Il a son but à part ; Grimoald, prends-y garde,
Quelque dessein qu'il ait, c'est toi seul qu'il regarde. »

Et Garibalde de s'écrier :

« Vous le voyez, seigneur, avec quelle injustice
On me fait criminel, quand je vous rends service. »

Vit on jamais plus bizarre et plus complète coïncidence de noms, de lieux et d'événements ?

La blessure du chef des chemises rouges est, assure-t-on, en pleine voie de guérison ; le Dr. Nelaton, de Paris, en a extrait la balle, que le Dr. Partridge, de Londres, assurait ne pas y être ; et la chirurgie française a remporté un triomphe sur la chirurgie anglaise. Ce n'est pas assez pour compenser Waterloo ; mais les petites revanches entretiennent l'amitié.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Ce qui suit est extrait d'une allocution adressée par M. Dupin aîné au comice agricole de Clamecy, le 7 septembre, 1862.

(1) *Lorette et Castelfidardo*, par M. E. Lafond ; Paris, 1862.

" Il est un enseignement agricole primaire aussi facile qu'il serait fécond, et que je voudrais voir mettre en pratique. Laissez-moi vous donner mes idées là-dessus.

" On avait rêvé d'attacher, en quelque sorte, à chaque école primaire une petite ferme modèle, dont la mise en valeur, confiée à l'instituteur, lui servirait à enseigner les procédés agricoles à ses écoliers. Assurément, si on veut faire ce cadeau aux instituteurs primaires, ils l'accepteront volontiers. (On rit.) Mais ce projet est une chimère.

" Beaucoup de communes ont eu bien de la peine à faire construire une maison d'école : où prendraient-elles de quoi acheter même une seule pièce de terre et de pré pour annexer à l'école, là où le terrain est le plus rare et le plus cher, puisque c'est dans le voisinage des habitations ? ...

" Ensuite, on n'a pas réfléchi que l'instituteur ainsi doté donnerait la majeure partie de son temps à cultiver son petit domaine et à soigner son bétail, et que l'école en souffrirait.

" Enfin, ce n'est pas sur un lopin de terre qu'on peut donner de véritables notions d'agriculture. Je ne conseillerais pas même à l'instituteur d'employer ses écoliers à désherber son jardin : ils auraient bientôt fait de manger ses fraises et de piller ses fruits. (On rit.)

" Un champ plus vaste est ouvert à l'instituteur doué de quelque instruction agricole et qui voudra la communiquer à ses jeunes élèves.

" Que les jeudis, jours de congé, il les mène à la promenade dans la campagne. Qu'il leur fasse toucher à la main et connaître les différentes natures du sol : argileux, calcaire, siliceux, granitique, en un mot, toutes les espèces qui se trouvent dans la contrée ; qu'il leur explique pourquoi telle terre trop compacte a besoin d'être divisée, et telle terre trop légère a besoin de recevoir des substances capables de l'engraisser et de lui donner plus de consistance ; pourquoi aussi la chaux change tout à fait la nature des terres granitiques, parce qu'elle leur apporte l'élément qui leur manque, et, au lieu de seigle, leur permet de rapporter du froment.

" Il y a un bon laboureur dans le voisinage ; il a une charrue Dombasle : que l'école aille le voir travailler, et que l'instituteur fasse remarquer à ses élèves ce qui constitue un bon labour, la profondeur des sillons et leur régularité.

" Qu'il suive ainsi avec eux les différentes opérations agricoles. Quand viendra le printemps, il retournera aux champs avec sa troupe pour voir faire les trémois. Le maître expliquera aux petits spectateurs pourquoi l'on ne fait que de menus grains ou des plantes sarclées là où l'année précédente on avait récolté du froment : c'est la théorie des assolements.

" Plus tard, on ira voir la fauchaison, les sarclages, la moisson, la mise en gerbe ; on s'amusera à voir fonctionner les faucheuses, les moissonneuses, les machines à battre. J'ose dire que, dans une vingtaine de leçons ainsi données sur place, les élèves en apprendront bien plus qu'en lisant toutes les brochures, où des gens trop savants pour eux ne parlent que d'azote et d'oxygène, d'ammoniaque et d'autres substances dont ils décomposent les éléments et donnent la formule avec les secours de l'algèbre ! Belle science, en vérité ! mais science perdue pour le commun des mortels, et qu'il faut réserver pour un enseignement plus relevé que celui dont je conseille ici l'emploi tout élémentaire.

" C'est ainsi que, sur toute la surface de l'empire, la jeunesse apprendrait à connaître et à estimer les travaux des champs, à s'y plaire et à s'instruire en s'amusant ; car, à cet âge, on s'instruit bien mieux par les yeux que par les oreilles ; on aime mieux voir qu'écouter.

" Les instituteurs, tels qu'on les forme aujourd'hui dans nos écoles normales, seraient très-propres à diriger ce mode pratique d'enseignement. Ceux d'entre eux qui s'y appliqueraient avec le plus d'intelligence et de succès mériteraient d'être récompensés, et il le serait certainement ; car, on doit le reconnaître, et l'on peut dire avec vérité, que jamais gouvernement n'a plus fait que celui-ci pour encourager l'agriculture ; jamais souverain n'a autant que l'Empereur manifesté en toute occasion son estime et son affection pour les laboureurs, ani, du reste, le savent et le lui rendent bien. — (*Moniteur.*)

BULLETIN DES SCIENCES.

— " M. Duchenne, personne ne l'ignore, s'occupe depuis longtemps d'électrisation, et il a acquis dans l'emploi de ce moyen une habileté incontestée. En faisant contracter isolément les muscles, il a, dans maintes régions, élucidé leur usage et corrigé les notions qu'on possédait avant lui.

Depuis plus de douze ans, son attention s'est également portée sur les muscles de la face, comme l'atteste un premier mémoire adressé aux sociétés savantes dès 1850. La publication d'aujourd'hui, à laquelle on ne peut certes pas reprocher la précipitation, n'est que la quintessence de ces recherches patiemment poursuivies.

Pour la physiologie, M. Duchenne propose une classification des muscles de la face tout à fait nouvelle et fondée sur leurs propriétés expressives. Il ne s'occupe guère de les rattacher à leurs régions respectives : nasale, buccale, palpébrale, génule, etc., mais il les étudie tantôt isolément, tantôt deux à deux, trois à trois, suivant qu'ils se contractent seuls ou s'associent pour peindre sur le visage un état particulier de l'âme. C'est donc, à proprement parler, une classification psychologique. Exemple : l'orbiculaire des paupières n'est plus considéré comme sphincter des paupières, muscle du clignement, protecteur de l'organe de la vision et servant à la progression des larmes, mais comme traduisant, suivant les faisceaux qui entrent en action, la méditation, la bien-

veillance, le mépris. Le masséter n'est plus considéré comme muscle masticateur, mais comme servant à exprimer avec d'autres la colère, la fureur, etc.

L'action des muscles de la face présente quelque chose de spécial qui a été mis en lumière par M. Duchenne, et que je dois signaler ici comme exception à ce qui se passe pour la plupart des autres muscles du corps. On sait, en effet, que rarement un muscle du tronc ou des membres agit isolément, et que la contraction efficace d'un seul d'entre eux suppose l'action de plusieurs autres occupés uniquement à réaliser la condition nécessaire d'un point d'appui fixe. A la face, et pour des raisons que tout le monde comprend, la fixité du point d'appui existe naturellement ; aussi les muscles du visage peuvent se contracter isolément. Les contractions simultanées ou associées (et elles sont fréquentes) remplissent un but distinct : elles modifient, augmentent, diminuent ou altèrent l'expression produite par un seul des muscles. Quand je dis qu'un muscle de la face se contracte isolément, je comprends l'action simultanée des deux congénères ; et quand je dis, par exemple, que le grand zygomatique se contracte, cela s'applique aux deux grands zygomatiques, car parmi les caractères des fibres musculaires du visage, il faut compter la synergie des muscles symétriques, dont la contraction n'est pas facilement unilatérale ou alterne, comme celle des muscles de la jambe, du bras, etc.

Les paires musculaires du visage peuvent donc se contracter isolément ou associer leur action. M. Duchenne, qui a très-bien élucidé ce point, s'en sert pour établir des catégories dans son sujet. Il divise les contractions en *partielles* et *combinaées*.

Les *contractions partielles* sont celles qui résultent de l'action de l'électrécité sur un seul muscle ou sur un seul faisceau d'un muscle. Elles peuvent être :

1o *Complètement expressives*. Ainsi il existe des muscles qui jouissent du privilège d'exprimer à eux seuls une expression qui leur est propre : tels le frontal, le sourcilier, le pyramidal, etc. Ceci est tout à fait contraire à cette opinion classique que toute expression exige le concours de plusieurs muscles.

2o *Incomplètement expressives*, c'est-à-dire ne donnant naissance qu'à des expressions factices auxquelles il manque quelque chose, un complément très-léger qui sera donné par d'autres muscles agissant d'une manière presque imperceptible.

3o *Expressives complémentaires*. Exemple : le peucier contracté isolément attire obliquement en bas et en dehors tous les téguments de la partie inférieure de la face, gonfle la moitié antérieure du cou, déforme les traits du visage, mais ne saurait peindre une expression quelconque : or, dès qu'on lui associe la contraction de tel ou tel autre muscle, on fait sur-le-champ apparaître l'image saisissante des passions les plus violentes : frayeur, épouvante, effroi, torture.

4o *Complètement inexpressives*. Elles seraient rares, et M. Duchenne ne nous en cite point d'exemple. Ces contractions, d'ailleurs très-évidentes, ne répondraient-elles pas à ces usages des muscles faciaux dont nous parlions précédemment, qui servent, soit à la nutrition, soit à tout autre usage, et restent étrangers à la manifestation des états intellectuels ? Nous le pensons.

Les *contractions combinaées* s'obtiennent en excitant simultanément plusieurs muscles de noms différents. M. Duchenne, après avoir essayé toutes les combinaisons musculaires, c'est-à-dire fait contracter tour à tour chacun des muscles avec un ou plusieurs muscles de noms différents, établit que les contractions combinaées sont inexpressives ou expressives discordantes.

C. expressives.—On peut les produire en agissant sur deux muscles. L'expression résultante est simple et naturelle, comme s'il s'agissait d'un seul muscle complètement expressif. Exemple : le rire produit par le grand zygomatique et l'orbiculaire palpébral inférieur. Mais la combinaison de trois ou quatre muscles donne naissance à des expressions beaucoup plus complexes et d'une analyse plus délicate (c'est surtout pour ces dernières que les études de M. Duchenne sont d'une valeur inexprimable). Exemple : faites contracter le frontal (attention) le grand zygomatique et l'orbiculaire inférieur (joie), enfin le transverse du nez (lubricité).

C. inexpressives.—Je suppose que l'on fasse contracter en même temps plusieurs muscles qui n'ont point l'habitude d'agir ensemble dans l'expression des passions ; ou bien je suppose encore que l'excitation, au lieu de porter sur un filet moteur isolé, rencontre un nerf qui anime un plus ou moins grand nombre de muscles ; il en résultera une altération multiple des traits du visage qui aura quelque chose de bizarre et ne traduira aucun sentiment ; la physiologie sera bouleversée, mais inexpressive ; pour parler un langage vulgaire, il y aura *grimace* : or, la grimace est à l'expression ce que le bruit est à la musique ; des deux côtés l'harmonie manque.

C. expressives discordantes.—M. Duchenne donne ce nom aux expressions produites par la contraction simultanée des muscles destinés à peindre des sentiments diamétralement opposés. Mettez en action, par exemple, les muscles de la joie et ceux de la douleur, et vous aurez un spécimen de *contraction combinée expressive discordante* ; c'est comme si vous combiniez deux saveurs antagonistes, l'une sucrée et l'autre amère. On fait naître ainsi des expressions très-déliées, comme par exemple, le sourire mélancolique, ou bien encore une admirable image de la compassion, en unissant le mouvement du sourire avec une action légère du muscle de la souffrance.

Après avoir analysé de la sorte et réuni dans un tableau général les

BULLETIN DES LETTRES.

actions isolées ou combinées des muscles du visage considérés comme agents d'expression, M. Duchenne, procédant en sens inverse, énumère dans un second tableau les expressions primordiales qu'il a pu obtenir, soit par la contraction des muscles complètement expressifs, soit par la contraction combinée des muscles incomplètement expressifs et des muscles expressifs complémentaires. Nous ne trouvons dans ce tableau pas moins de trente-trois expressions primordiales, sans compter les nuances, qu'on pourrait multiplier. C'est, comme on le voit, un clavier déjà riche, et pour les artistes une palette assez bien garnie.

En résumé, armé de ses rhéophores, et opérant sur un sujet à intelligence obtuse et à physionomie insignifiante, M. Duchenne a pu produire artificiellement et fixer très-nettement, par la photographie, trente-trois expressions qui représentent les principaux états de l'âme, le tout sans que le sujet ait eu la moindre conscience des sentiments que l'opérateur lui faisait exprimer. La culture de la science et de ses miracles nous rend un peu réfractaire à l'enthousiasme et à l'ébahissement, et cependant comment ne serions-nous pas impressionné, comme homme et comme physiologiste, devant un masque exprimant une terreur indicible ou une joie ineffable, tandis que la respiration reste paisible, le pouls calme, et le cerveau tout à fait inconscient ?

M. Duchenne termine son travail par l'étude critique de quelques antiques au point de vue des mouvements expressifs du sourcil et du front ; il examine ainsi trois types bien connus : l'*Arrotino* (rémouleur), deux *Luocoon* et la *Niobé*. Tout en partageant l'admiration générale qu'on professe pour ces œuvres immortelles, il y constate des fautes d'orthographe faciale, ou, en d'autres termes, des contradictions expressives, physiologiquement impossibles dans la nature. Il va plus loin, il montre qu'en rétablissant la vérité physiologique, c'est-à-dire en supprimant l'un ou l'autre des frais discordants, on obtient à volonté (pour les *Luocoon*, par exemple) deux expressions bien distinctes d'un sentiment que le sculpteur a voulu produire avec raison, mais qu'il a gâté en pêchant par excès. — *Cosmos*

— On s'entretient beaucoup en ce moment des services rendus par la télégraphie électrique.

Dernièrement un train vide s'étant choqué contre des tombereaux laissés sur la voie, le conducteur fut jeté hors de la machine qui continua à courir seule et à toute vapeur. Avis fut immédiatement donné par le télégraphe à toutes les stations ; ensuite le directeur s'élança sur la ligne, avec une autre machine, à la poursuite de l'échappée. Il l'atteignit et manœuvra de manière à la laisser passer ; puis il se mit en chasse après elle. Le conducteur réussit enfin à s'emparer de la fugitive, et tout danger disparut. Déjà onze stations avaient été traversées, et, quand on arriva la locomotive, elle n'était plus qu'à deux kilomètres de la gare d'arrivée, où elle aurait causé de grands dégâts.

Un matin, une locomotive, abandonnée un instant par mégarde, prit tout à coup son essor et s'élança sur la ligne en pleine vapeur, avec une vitesse effrayante. Tous ceux qui la virent s'échapper sans guide sur un chemin parcouru par de nombreux convois, s'attendaient à de terribles accidents. Mais le télégraphe eut bientôt dépassé la fugitive, en avertissant de sa fugue les divers chefs de station. A l'une d'elles on eut le temps de tourner les aiguilles, de manière à diriger la locomotive égarée sur une voie latérale où elle ne rencontra que quelques wagons de charge, qui arrêtaient sa course désordonnée.

En établissant la balance de ses comptes, la Banque d'Angleterre trouva un déficit de 100 livres sterling en espèces. La nuit se passa en vain à la recherche de cette erreur. Le matin, l'un des employés suggéra l'idée que l'erreur avait été commise en expédiant plusieurs caisses de numéraire parties la veille par Southampton pour les Indes occidentales. Aussitôt on court au télégraphe, et ici commence une chasse donnée par l'électricité à la vapeur, qui avait une avance de quarante huit heures. La commotion s'est fait sentir et, les fils demandent si tel vaisseau est encore dans le port.

— Il va lever l'ancre, répond-on.

— Qu'on l'arrête ! dit de nouveau l'électricité.

— L'ordre est exécuté.

— Ce navire porte-t-il des caisses avec telle marque ?

— Oui.

— Qu'on les pèse.

— Elles sont pesées."

L'une d'elles était plus lourde que les autres, et la différence du poids correspondait juste à celui de 100 livres sterling.

— Laissez appareiller," dit alors le fil mystérieux.

La Banque d'Angleterre se contenta de débiter de la somme de 100 livres sterling expédiées en trop le compte de la Compagnie des Indes. Le compte rectifié fut ainsi reconnu à 160 kilomètres de distance, dans l'espace de moins d'une heure et sans qu'on eût besoin d'ouvrir les caisses.

Citons maintenant un fait qui est à notre connaissance personnelle, et qui s'est passé en octobre dernier.

A Blidah, en Algérie, un jeune homme écrit à son père, à Paris, qu'il est sérieusement malade. Quinze jours s'écoulaient sans que le père regoive d'autres nouvelles ; toutes ses lettres restent sans réponse. Il était en proie à une anxiété mortelle, lorsqu'on lui apprend (ce qu'il ignorait) qu'un fil qui passe sous la Méditerranée unit la France à l'Algérie. Il adresse une dépêche télégraphique à Blidah, et, trois heures après, lui arrive cette réponse : " Votre fils va mieux ; le médecin répond de sa guérison. " — *Manuel de l'Instruction Primaire*.

— Nous avons publié dernièrement un cahier d'expressions de Racine où l'on a pu voir le grand poète chercher dans une étude approfondie des écrits de Vaugelas l'élégance, la pureté et la justesse du langage. Je doute fort que ces qualités soient précisément celles qu'on puisse trouver dans un cahier d'expressions qu'un homme d'esprit, M. Courtat, vient d'extraire du roman des *Misérables*. Offrons à nos lecteurs quelques-unes des fleurs de ce bouquet :

T. I, p. 228. Une populace de vagues crache sur lui.

— p. 307. Mais ces longs cils pleins d'ombre s'abaissaient discrètement sur ce brouhaha de visage pour mettre le holà.

T. II, p. 124. Elle eût attendri un cœur de granit, mais on n'attendrit pas un cœur de bois.

T. III, p. 11. Ce mur qui le fusille à bout portant.

— p. 218. Les choses devenues hagardes.

T. IV, p. 170. L'entêtement des institutions vieilles... ressemble à la prétention du poisson gâté qui voudrait être mangé.

T. V, p. 211. Il tapait sur le ventre aux catastrophes.

— p. 232. Il avait un estomac passable, un frère curé, les cheveux tout blancs, plus de dents ni dans la bouche ni dans l'esprit, un tremblement de tout le corps, l'accent picard, un rire enfantin, l'effroi facile et l'air d'un vieux mouton.

T. VI, p. 64. Détruisez la cave ignorance, vous détruisez la taupe crime.

— p. 66. La diaphanéité de Babet contrastait avec la viande de Gueulemer.

T. VII, p. 273. L'eau passait à travers ses souliers et les astres à travers son âme.

— p. 454. Un volcan qui aboutit et jette son pus.

— p. 169. Il peut y avoir de la bonté dans le balai. Cette chiffonnière était une hotte reconnaissante.

T. IX, p. 11. On croyait voir du vacarme pétrifié.

— p. 230. L'ordure ôte sa chemise.

— p. 231. Cette sincérité de l'immonde nous plaît, et repose l'âme.

T. X, p. 105. Les tristesses étaient autant de servantes qui faisaient la toilette de la joie. — *La Correspondance Littéraire*.

BULLETIN DES CONNAISSANCES UTILES.

— Voici quelques extraits des renseignements publiés par le *Moniteur universel*, sur la viticulture en Amérique :

" M. Elias Durand rapporte, dans le *Bulletin de la Société d'acclimatation*, que les raisins dont le suc contient moins de 15 pour 100 de matière sucrée ne donnent pas assez d'alcool pour empêcher le vin d'aigrir ; il faut nécessairement y ajouter une certaine proportion de sucre pour donner au vin ce qui lui manque. Sur les vingt espèces de raisins représentées dans le tableau du professeur Jackson, il y en a sept qui contiennent la quantité de sucre requise, sept qui en approchent de très-près, et six autres tous fruits sauvages qui n'en ont point assez, et exigent conséquemment une addition de sucre et d'alcool. Il est bon d'observer que presque tous les raisins sur lesquels le professeur Jackson a opéré ses analyses étaient originaires de la Nouvelle-Angleterre, et nécessairement moins riches en matière sucrée qu'il ne l'eussent été dans un climat plus chaud. N'est-il pas vraisemblable que les mêmes raisins récoltés dans les Etats du Sud, comme ceux appelés Henshaw et Barfietz ont prouvé l'être, se seraient montrés plus riches là qu'au Nord s'ils avaient été soumis à la même analyse ? N'est-il pas probable aussi que quelques-uns des raisins sauvages particuliers au Texas et autres régions du sud-ouest, que nous avons entendu souvent citer par les voyageurs comme aussi doux et aussi savoureux qu'aucuns raisins d'Europe, contiennent dans leur suc au moins la proportion de sucre nécessaire pour la production de vins capables de se conserver sans addition de sucre ou d'eau-de-vie ?

Depuis quelques années, il y a eu parmi les planteurs du Sud beaucoup d'émulation dans la culture de la vigne, surtout lorsqu'ils se sont assurés que dans les terres les plus pauvres, dans les champs épuisés par des cultures antérieures, la vigne réussissait jusqu'à donner par plants de deux ans et demi une moyenne de trente à quarante grappes d'une demi-livre chacune, devant fournir à l'acre de 800 à 1,000 gallons de vin.

De temps immémorial, on a fait dans les campagnes des vieux Etats des vins plus ou moins bons ; chaque famille manipulait à sa guise sa petite provision, en ajoutant au suc des raisins sauvages une certaine quantité de sucre et d'alcool. Ces vins domestiques n'étaient autres que des liqueurs spiritueuses très-douces et agréables au goût, mais aussi très-capiteuses.

Le palais des gens d'alors était trop émoussé par l'usage du rhum et du whisky pour être satisfait d'un vin naturel, lors même qu'ils auraient pu fabriquer du bordeaux ou du bourgogne. Cette énomanie domestique a suivi les Américains dans leurs émigrations vers les régions de l'Ouest, et partout où la vigne s'est présentée, on a fait de pareilles vendanges. Mais aujourd'hui on veut plus que ces faux vins, on veut devenir pays vignoble, rivaliser avec l'Europe même, et surtout attaquer par le vin le fléau de l'intempérance qui fait tant de mal au pays.

Les vignobles les plus considérables des Etats-Unis sont ceux de l'Ohio, du Missouri et de l'Indiana. La Virginie occidentale, les Etats de

New York, de Pennsylvanie, Maryland, etc., commencent aussi à en avoir de productifs.

D'après le recensement de 1850, la production du vin aux Etats-Unis, y compris la Californie, était de 221,000 gallons; en 1857, elle avait atteint le chiffre de 3 millions; et depuis lors l'augmentation a été prodigieuse.

Les principaux vins des Etats du Nord et du Nord-Ouest sont de quatre espèces: le *Catawba sparkling wine* (vin mousseux); le *Catawba still wine* (vin non mousseux); le *Claret*, imitation de bordeaux, et des vins blancs, qui simulent les vins du Rhin. Tous ces vins ont plus ou moins le bouquet particulier aux raisins d'Amérique. Mais les compositions vineuses le plus en usage dans le pays sont ce qu'on appelle *Isabella Catawba sweet wines*, mélanges de chacun de ces vins avec du sucre et de l'alcool, qu'on verse sur de la glace pilée et qu'on sert dans les bars, ou comptoirs des hôtels et des tavernes, sous les noms d'*Isabella* ou de *Catawba cobbler*. Ce sont des breuvages insidieux et traités que l'on aspire au moyen d'un tube de verre ou d'une paille, sous les noms euphoniques de *smash, grogg, cocktail, julep, cobbler*, etc.

Ici, en général, au goût des Américains, les vins les plus estimés d'Europe ne sont que des boissons acides et désagréables. A ce sujet, nous nous permettrons de raconter une anecdote que nous tenons d'une personne digne de foi.

Un Allemand domicilié à Cincinnati depuis nombre d'années, ayant en l'occasion de faire un voyage en Europe, en rapporta des vins du Rhin de première qualité, avec lesquels il se proposait de célébrer son retour en régaland ses amis en grand seigneur. Il jouissait à l'avance de leur surprise et des compliments qu'il recevrait; mais quel ne fut pas son étonnement lorsqu'à la première rasade le premier de ses convives qui porta le verre à ses lèvres le posa incontinent sur la table sans faire aucune remarque, tandis qu'un autre, plus hardi, lui dit en faisant la grimace: "Sneyder, je suis fâché de vous dire que votre cidre est sûr." Nos vins français, à l'exception du Champagne, qu'ils affectionnent beaucoup, produisent le même effet sur la masse des Américains: ils les trouvent sûrs!

Un Français, bon juge en fait de vins, et qui a résidé longtemps à Charleston, assure avoir goûté des imitations de champagne qui ne laissaient rien à désirer.

Les principaux vins de la Californie, tous faits avec les raisins d'origine européenne, sont le porto, l'angelico, l'alisio. La seule maison Saussevin et Cie produisit en 1858, 9,400 gallons de vin blanc, 4,000 gallons de vin rouge, 9,000 d'angelico et 8,000 d'eau-de-vie.

L'impulsion viticole en Californie est montée à tel point aujourd'hui que le pays se couvre partout de vignobles; il en faut excepter cependant les rives du Rio-Grande.

Les vins de Californie sont les seuls qui puissent faire concurrence aux vins d'Europe. Quelques-uns d'entre eux ont déjà été expédiés à Brème et à Hambourg.

L'art de la viticulture aux Etats-Unis est encore dans l'enfance; mais il se perfectionnera si l'on y met de la persévérance. Si le succès peut être un mal pour les contrées viticoles de l'Europe, ce sera pour l'Amérique un événement bien désirable, car l'usage du vin est seul capable de mettre un frein au vice de l'intempérance.

M. de Courtenay, au Canada, a commencé une série d'études sur la viticulture qui nous promettent les plus beaux résultats.

— Nous avons visité l'exploitation de M. Duval de Trois-Rivières, et nous n'hésitons pas à dire que l'Hon. Surintendant de l'Instruction Publique, en le proposant à l'Exposition Provinciale de Sherbrooke comme Vice-Président de l'Association Agricole du Bas-Canada, n'a fait que rendre un juste témoignage à l'esprit d'entreprise de cet agriculteur distingué. C'est avec raison que l'Hon. M. Chauveau a rappelé que les distinctions agricoles devaient être accordées au mérite, et que l'application de la puissance hydraulique au pressage du foin, dans notre pays, par M. Duval, était un titre à la haute distinction de vice-président de notre association. En effet, en diminuant le volume du foin, l'exportation à grandes distances est possible, et nos lecteurs apprendront avec étonnement que le foin de Trois-Rivières trouve un débouché avantageux sur les marchés de Terre-Neuve et de Cuba. Voilà certes une entreprise qui démontre jusqu'ouïr l'initiative de nos cultivateurs, du moment qu'ils auront définitivement embrassé la carrière agricole comme une industrie lucrative. Nous avons étudié l'opération du pressage dans tous ses détails de manière à pouvoir en donner une description minutieuse.

La première opération consiste à presser le foin au moyen d'une presse en bois ordinaire, réduisant 25 bottes de foin en une balle de quatre pieds sur trois pieds et demi de largeur et deux pieds et demi d'épaisseur, du poids de 350 livres à peu près. La construction de cette presse est simple. Elle consiste en une boîte longue, dont le fond s'élève au moyen de deux leviers puissants. Le foin se trouve donc pressé entre le couvercle et le fond. Après avoir été lié dans cette position, deux côtés de la boîte en forme de panneaux s'élèvent et la balle est poussée hors de la presse. Les deux leviers qui font toute la puissance de la machine, sont placés au dessus de la boîte et de chaque côté, dans la position de deux brimabales dont les seaux seraient au fond d'un puits. Maintenant supposons qu'au lieu de seaux les deux leviers soulèvent le fond de la presse et que pour augmenter leur puissance, le point d'appui des leviers soit au quart de la longueur du levier: que cet appui soit mobile de manière à maintenir verticalement les tiges de fer auxquelles est sus-

pendu le fond de la boîte, pendant que les leviers se baissent de force et nous aurons tout le mécanisme de la presse.

Au sortir de la première presse, les balles passent dans la presse hydraulique. La boîte est construite de la même manière, seulement le fond est placé au-dessus du piston de la presse. Le bâtis est en fonte, de même que les panneaux, qui ont à résister à une pression de 1,400 tonnes. Par le premier pressage, les balles ont 4 pieds sur 3½ et 2½ pieds d'épaisseur. Par la seconde opération, les balles ont 3½ pieds sur 2½ pieds et 14 pouces d'épaisseur donnant à peu près 10 pieds cubes. D'après ce calcul, 100 bottes de foin seraient donc réduites à 40 pieds cubes, ou à un cube de 41 pouces.

La pompe est mise en mouvement par un manège mu par un cheval. Le piston de la presse a 12 pouces de diamètre et le cylindre six pouces d'épaisseur. La construction de cette presse hydraulique, faite aux forges de Trois-Rivières, coûte 700 dollars, et trois hommes suffisent pour la mettre en opération. La presse en bois coûte de \$80 à \$100; et le pressage se fait à 50 cents les 100 bottes; deux hommes pressent 500 bottes par jour. Le Pressage à la presse hydraulique coûte 75 cents les cent bottes.

M. Duval cultive 216 arpents de terres arable dont 100 sont en foin et 5 en navets. Le reste est en grain à l'exception d'une certaine étendue de pacage, sur les terres épuisées. Les plantes sarclées que nous avons vues, attestent du soin tout particulier que prend M. Duval de bien nettoyer son sol de toutes mauvaises herbes après l'avoir abondamment fumé; et aussi du soin qu'il prend de fournir à ses animaux une nourriture abondante et saine pendant la longue période de stabulation. La fabrication des engrais joints aux achats de fumiers de ville expliquent la fertilité et les hauts rendements des terres de M. Duval, ainsi que l'augmentation toujours croissante de ses revenus annuels, chaque année plus considérables.—*Revue Agricole*.

— On sait que l'huile minérale des puits d'Amérique présente certains dangers dans son emploi, et l'on a voulu faire des expériences comparatives sur son inflammabilité. Trois faits principaux ressortent de ces expériences: que cette huile brûle avec autant de rapidité et d'intensité que la térébenthine, qu'elle s'éteint aisément avec de l'eau, et qu'enfin elle n'est guère plus inflammable que les esprits ou même que d'autres substances domestiques. Néanmoins la prochaine session du Parlement verra se discuter un projet de loi réglant le mode de conservation de produits inflammables au-dessous de 37 degrés centigrades. Entre autres clauses, les vaisseaux qui en apporteront dans les ports devront se soumettre à tous les règlements locaux, sous peine d'amende. On ne pourra en conserver plus de 112 litres à la fois dans tout établissement éloigné de moins de cent mètres de toute autre maison habitée, manufacture ou dépôt, sans une autorisation spéciale. Toute contravention à cette disposition sera punie de 500 francs d'amende par jour. En outre, les autorités seront investies d'un droit de recherche analogue à celui qu'elles ont pour les poudres.

Quoique nous soyons partisan de l'indépendance en matière commerciale et industrielle nous ne pouvons qu'applaudir à ces mesures, d'autant plus qu'en Angleterre les précautions sont rares de la part des autorités. La liberté est une admirable chose; mais la sécurité publique n'est pas à dédaigner non plus.—*Revue Britannique*.

— Un cachet de l'industrie de 1862 et des années postérieures sera bien certainement l'emploi des rebuts et des résidus auparavant négligés et perdus. Sans parler des produits plus ou moins immondes des villes, des résidus métallurgiques, etc., nous citerons les rebuts de la canne à sucre, dont un écosais a trouvé moyen de faire du papier. M. Mac Farlane a calculé que 100 tonnes de sucre laissent un résidu de 2,200 tonnes de bagasse, vendues environ 25,000 francs comme combustible. En ajoutant à ces 25,000 francs la dépense du frêt des colonies en Angleterre, l'intérêt et la main-d'œuvre, plus un bénéfice, l'inventeur estime que l'on peut livrer les 2,200 tonnes de bagasse en pâte à 350,000 francs, soit 175 francs la tonne, moitié du prix du chiffon. Il y a là une sérieuse expérience à faire; car elle en vaut la peine, tant pour les classes lettrées que pour les classes commerciales.—*Ibid*.

— Les journaux d'Australie nous apportent une nouvelle que nous soumettons à MM. les médecins. Un chien de berger, dont on cite le propriétaire, avait avalé de la strychnine. Afin d'adoucir les angoisses tétaniques qui sont la conséquence de cette sorte d'empoisonnement, on lui administra de l'arsenic. Ce remède, au lieu de l'achever, le rétablit. On ajoute qu'il existe encore deux autres exemples d'une cure semblable. Il s'agirait de savoir: 1o si l'arsenic est bien un antidote de ce terrible toxique; 2o s'il opère à tous les degrés, c'est-à-dire si le temps qui s'est écoulé depuis l'ingestion ralentit ou même annule l'effet de cet antidote; 3o enfin, si l'homme peut profiter de cet avantage aussi bien que le chien.

En étudiant cette question, peut-être arrivera-t-on à trouver dans l'arsenic un palliatif aux terribles conséquences de certaines lésions que la médecine actuelle ne peut guère empêcher ni guérir lorsqu'elles se sont manifestées. Ce serait de la plus haute importance, attendu que les lésions tétaniques sont plus fréquentes que les empoisonnements par la strychnine, qui ne peuvent être que les résultats d'une erreur ou d'un crime.—*Ibid*.

CALENDRIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR 1862.

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL	
Ce mois tire son nom du dieu Janus, auquel il était consacré.		Février, <i>Februarius</i> , du mot <i>Februa</i> , nom de sacrifices qui avait lieu dans ce mois, se trouvait à la fin de l'année, dans les premiers siècles de Rome; les décrets le placèrent après janvier.		Ainsi nommé parce que Romulus l'avait consacré à mars; ce mois était le premier de l'année romulienne.		Avril, <i>Aprilis</i> , dérivé du mot <i>aperire</i> , ouvrir, parce que la terre, dans ce mois, semble s'ouvrir à de nouvelles productions.	
Les instituteurs retirés de l'enseignement doivent faire leurs demandes de pension du 1er de ce mois au 1er d'avril.							
JOURS.	EPHEMERIDES.	JOURS.	EPHEMERIDES.	JOURS.	EPHEMERIDES.	JOURS.	EPHEMERIDES.
Mercr. 1	CIRCONCISION. RAPPORTS SEMESTR. DUS.	Samedi 1	Mort de Charlevoix, 1761.	Samedi 1	Bill de coercition contre l'Irlande, 1833.	Mardi 1	DELAÏ POUR DEM. DE PENSION EXPIRE.
Jeudi 2	Boliviar, libérateur, 1814.	DIM. 2	Purification de Ste. Vierge (Chandeleur.)	DIM. 2	Quinquagésime. Mort de Pothier, 1772.	Mercr. 2	Mort de Mirabeau, 1791.
Vendr. 3	(2) Saisie de l'imprimerie du Fantasio, 1839.	Lundi 3	L'indépendance de la Grèce reconnue, 1830.	Lundi 3	Inaugurat. des éc. Norm. J.-C. et M'Gill, 1857.	Jeudi 3	Mort de M. J. Lenoir, officier de ce dép., 1861.
Samedi 4	(6) L'armée anglaise capitule à Caboul, 1842.	Mardi 4	Première découverte de l'électricité, 1469.	Mardi 4	REUNION DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.	Vendr. 4	Insurrection en Sicile, 1860.
DIM. 5	Vigile de l'Épiphanie.	Mercr. 5	Tremblement de terre gén. en Canada, 1663.	Mercr. 5	Les Cendres.	Samedi 5	La Caroline du S. ratifie la constit. du S., 1861.
Lundi 6	ÉPIPHANIE.	Jeudi 6	(4) 1er bal en C. chez M. Chartier de Lotbinière.	Jeudi 6	Union de l'Angleterre et l'Ecosse, 1706.	DIM. 6	Dimanche de la Passion.
Mardi 7	(8) Bataille de la N.-O., sous Jackson, 1815.	Vendr. 7	La monarchie abolie en Angleterre, 1649.	Vendr. 7	L'armée française se rallie à Napoléon, 1815.	Lundi 7	Le système décimal en France, 1795.
Mercr. 8	Université-Laval, commencement du 2nd terme.	Samedi 8	Marie, reine d'Ecosse, décapitée, 1587.	Samedi 8	Prise par le gouvern. des biens des Jésuites, 1800.	Mardi 8	Compagnie de la Baie d'Hudson formée, 1672.
Jeudi 9	Indépendance du Mexique.	DIM. 9	5e Dim. après l'Épiphanie. L'H.-D. fondé à Québ.	DIM. 9	1er Dimanche du Carême.	Mercr. 9	Mrg. de Pontbriand, évêque de Québec, 1741.
Vendr. 10	Sir Charles Bagot arrive au Canada, 1842.	Lundi 10	Cession à l'Angl. du Canada, 1763. [1637.]	Lundi 10	Napoléon à Lyon, 1815.	Jeudi 10	Naissance de Joseph Hume, 1777.
Samedi 11	Onze Canadiens condamnés à mort à Montréal.	Mardi 11	REUNION DU CONSEIL DE L'INST. PUBLIQUE.	Mardi 11	Napoléon épouse Marie-Louise, 1810.	Vendr. 11	Demande de la redd. du fort Sumpter, 1861.
DIM. 12	1er Dimanche après l'Épiphanie. [réal. 1839.]	Mercr. 12	Lewis, arrêté à Prescott, exécuté à Kingston, [1839.]	Mercr. 12	Quatre-Temps.	Samedi 12	Bombardement du fort Sumpter, 1861.
Lundi 13	(12) Arrivée des premiers cathol. au Maryland.	Jeudi 13	Révolution en Angleterre, 1688.	Jeudi 13	12 Découverte de la planète d'Herschel, 1781.	DIM. 13	Dimanche des Rameaux. Redd. du fort Sumpter, [1861.]
Mardi 14	McKenzie évacue Navy-Island, 1838. [1632.]	Vendr. 14	La St. Valentin.	Vendr. 14	Quatre-Temps.	Lundi 14	(13) Tremblement de terre, 1668.
Mercr. 15	Naissance de Wolfe, 1726.	Samedi 15	(16) Hôtel-Dieu fondé à Montréal, 1644.	Samedi 15	2e Dimanche du Carême.	Mardi 15	Rétablissement du blocus des ports du S., 1861.
Jeudi 16	L. J. Papineau, orateur, 1817.	DIM. 16	Séptuagésime.	DIM. 16	La St. Patrice.	Mercr. 16	Mort de Buffon, 1788.
Vendr. 17	Naissance de Franklin, 1706.	Lundi 17	(11) Fondation de la Nouvelle-Orléans, 1717.	Lundi 17	(16) Naissance du Prince Impérial, 1856.	Vendr. 17	Napoléon III visite l'Angleterre, 1856.
Samedi 18	Mort de Mgr. Denault, 1806.	Mardi 18	Mort de Luther, 1546.	Mardi 18	Départ des troupes franç. pour la Crimée, 1854.	Samedi 18	Révolution américaine, 1775.
DIM. 19	2e Dim. après l'Épiphanie. St. nom de Jésus.	Mercr. 19	Naissance de Galilée, 1664.	Mercr. 19	Les Récol. reçoivent leurs lettres p. le C., 1615.	DIM. 19	Pâques.
Lundi 20	(21) Sacre de Mgr. Larigault, 1er évêque de Montréal, 1793. [Montréal, 1821.]	Jeudi 20	Naissance de Washington, 1732. [mois, 1663.]	Jeudi 20	1re pièce latine représentée au coll. des Jés., [1668.]	Lundi 20	Université-Laval, vacances de Pâques.
Mardi 21	Louis XVI décapité, 1793. [Montréal, 1821.]	Vendr. 21	Création du Conseil Supér. à Québec, dans ce [1839.]	Vendr. 21	(23) Révolution de la Grèce, 1821.	Mardi 21	1ers bateaux à vapeur d'Europe à N.-Y., 1838.
Mercr. 22	Traité de commerce entre la France et l'Angl., [1860.]	Samedi 22	Napoléon s'échappe de l'île d'Elbe, 1815.	Samedi 22	3e Dimanche du Carême. Sol de St. Joseph.	Mercr. 22	La St. George.
Jeudi 23	Mort du Duc de Kent, 1820.	DIM. 23	Séxagésime.	Lundi 23	La Savoie annexée à la France, 1860.	Jeudi 23	Destruction du ch. de f. d'Annapolis, 1861.
Vendr. 24	Incendie du château St. Louis, 1834.	Mardi 24	(23) Abdication de Louis Philippe, 1848.	Mardi 24	L'Annonciation.	Vendr. 24	Classes d'été au collège McGill.
Samedi 25	CONFÉRENCE des Inst. de l'éc. Norm. Laval.	Mercr. 25	École de Senefelder, inventeur de la lithog., [1835.]	Mercr. 25	Établissement du Séminaire de Québec, 1663.	Samedi 25	Urulines des Trois-Rivières établies, 1677.
DIM. 26	3e Dimanche après l'Épiphanie.	Jeudi 26	Mort de Senefelder, inventeur de la lithog., [1835.]	Jeudi 26	Mort du Duc de Portland, 1854.	DIM. 26	Quasimodo.
Lundi 27	Naissance de Mozart, 1756.	Vendr. 27	Sir J. Colborne, administr., 1838.	Vendr. 27	Usage de la poudre à canon, 1380.	Lundi 27	York, aujourd'hui Toronto, pris par les Amér., [1813.]
Mardi 28	(27) L'art d'imprimer inventé, 1430.	Samedi 28	Mort de George Buchanan, 1852.	Samedi 28	Le Canada rendu à la France, 1632.	Mardi 28	Université-Laval comm. du 3e terme. [1813.]
Mercr. 29	Arrivée de Lord Elgin, 1847.	DIM. 29		DIM. 29	4e Dimanche du Carême.	Mercr. 29	Washington élu président des Etats-U., 1789.
Jeudi 30	Emancipation catholique 1830.	Lundi 30		Lundi 30	MM. de Tracy, de Courcelle et le P. Bardy [vont en pèlerinage à Ste. Anne, 1666.]		

MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT	
Ce mois était dédié à <i>Mai</i> , mère de Mercure, messager des dieux.		Ce mois était consacré à Junon, la souveraine des dieux.		Ce mois, d'abord nommé <i>Quintilis</i> , prit le nom de <i>Julius</i> sous le consulat d'Antoine, en mémoire de Jules César.		Ce mois se nommait <i>Sextilis</i> , parce qu'il était le sixième du calendrier romulien. On lui donna le nom d' <i>Augustus</i> , en l'honneur d'Auguste, empereur des Romains.	
La répartition de la cotisation se fait entre le 1er de ce mois et le 1er de juillet, et devient exigible après 30 j. d'avis: elle est légale quoique faite en tout autre temps.		Les rapports semestriels d'école doivent être faits dans le cours de ce mois.		Election de commissaires et de syndics d'école. — Les rapports des collèges et des institutions d'éducation supérieure doivent être faits dans le cours de ce mois.			
JOURS.	EPHEMERIDES.	JOURS.	EPHEMERIDES.	JOURS.	EPHEMERIDES.	JOURS.	EPHEMERIDES.
Jeudi 1	Ouv. de l'Exhibition univers. à Londres, 1851.	DIM. 1	Arrivée de l'abbé de Queylus, Gr. Vic. de [Rouen, 1644.]	Mardi 1	1 RAPPORTS Semi-Annuels dus.	Vendr. 1	Arriv. des Ursulines et des Hospitalières, 1639.
Vendr. 2	M. Talon, 1er Intendant du Canada, 1665.	Lundi 2	Émeute à Londres, 1780.	Mercr. 2	(1) RAPPORTS de l'Éducation Supér. dus.	Samedi 2	Le Prince de Galles au N.-Brunswick, 1860.
Samedi 3	Jacques Cartier à Terre-neuve, 1540.	Mardi 3	REUNION DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.	Jeudi 3	ChAMPLAIN fonde Québec, 1608.	DIM. 3	8e Dim. ap. la Pent.
DIM. 4	2e Dim. ap. Pâques. Patronage de St. Joseph.	Mercr. 4	Bataille de Magenta, 1859.	Vendr. 4	Indépendance des Etats-Unis, 1776.	Lundi 4	(3) Bombardement de Galveston, 1861.
Lundi 5	Mort de M. de Mézy, 1665. Mort de Napoléon.	Jeudi 5	Les Anglais s'emparent de l'Acadie, 1755.	Mardi 5	Prise d'Alger par les Français, 1830.	Mardi 5	Pose du câble transatlantique, 1858.
Mardi 6	Mort de Mgr. de Laval, 1708. [léon 1er, 1821.]	Vendr. 6	Bataille de Burlington, 1813.	Mercr. 6	Précieux Sang de N. S. J. C.	Mercr. 6	Pie VII rétablit les Jésuites, 1814.
Mercr. 7	Mort du Pape Benoît II, 685.	Samedi 7	Érect. de l'ég. des Réc., la 1ère au Canada.	Lundi 7	7 Les alliés dans Paris, 1815.	Jeudi 7	Usage de la boussole, 1246.
Jeudi 8	La Jamaïque prise par les Anglais, 1655.	DIM. 8	PENTECÔTE.	Mardi 8	Université-Laval, fin du 3e terme.	Vendr. 8	Louis Philippe, roi des Français, 1830.
Vendr. 9	(10) Émeute à St. Louis, Mo., 1861.	Lundi 9	(11) Inaug. de l'Université de Toronto, 1827.	Mercr. 9	Départ du Pr. de Galles p. l'Amérique, 1860.	Samedi 9	Le Prince de Galles à l'île du P. E., 1860.
Samedi 10	Gouvern. Pontifical rétabli à Rome, 1814.	Mardi 10	Choléra à Montréal, 1832.	Jeudi 10	Second choléra, 1834.	DIM. 10	9e Dim. ap. la Pent.
DIM. 11	3e Dim. ap. Pâques. Ste. Famille, J. M. J.	Lundi 11	(11) 60 pers. brûlés au théâtre de Québ., 1846.	Vendr. 11	Arrivée de M. d'Argenson, 1658.	Lundi 11	(10) Cartier découvre le St. Laurent, 1535.
Lundi 12	Inauguration de l'École Normale Laval, 1857.	Mardi 12	Quatre-Temps. La Corse pr. p. l. Franç., 1769.	Samedi 12	(11) Dédicence de l'église paroiss. à Québ., 1666.	Mardi 12	REUNION DU CONSEIL DE L'INST. PUBLIQUE.
Mardi 13	REUNION DU CONSEIL DE L'INST. PUB.	Jeudi 13	Quatre-Temps. Bataille de Marengo, 1800.	DIM. 13	DEDICACE.	Mercr. 13	(12) Le Prince de Galles à Gaspé, 1860.
Mercr. 14	Washington déclaré capitale des E.-U., 1800.	Vendr. 14	1er dim. ap. la Pentecôte. (Ste. Trinité.)	Lundi 14	La Bastille détruite par les républicains, 1789.	Jeudi 14	(15) Jubilé pub. à Québ. sous l'aut. de l'Arch.
Jeudi 15	Les Sulpiciens partent pour le Canada, 1657.	Mardi 15	Election de Pie IX, 1846.	Mardi 15	VACANCES des Ec. Norm. et des éc. pr. J.-C.	Vendr. 15	ASSUMPTION. B. V. M. [Je Rouen, 1653.]
Vendr. 16	(15) Mort d'O'Connell, 1847.	Lundi 16	Joliette et Marquette découv. le Missis., 1673.	Mercr. 16	(15) Napoléon à bord du <i>Belléophon</i> , 1815.	Samedi 16	Le Prince de Galles au Saguenay, 1860.
Samedi 17	Grand incendie à Montréal, 1765.	Mardi 17	Inauguration du Collège Victoria, 1836.	Jeudi 17	Les Acadiens cruel. dispersés p. l. Ang., 1755.	DIM. 17	10e Dim. ap. la Pent.
DIM. 18	4e Dim. ap. Pâques. Napoléon Empereur, 1804.	Mercr. 18	FÊTE-DIEU, (d'obligation.)	Vendr. 17	Fortes gelées en Canada, 1810.	Lundi 18	Le Prince de Galles à Québec, 1860.
Lundi 19	Mort de Christophe Colomb, 1506.	Jeudi 19	Accession de S. M. Victoria au trône, 1837.	Samedi 19	Buenos-Ayres se déclare indépendant, 1816.	Mardi 19	Jos. Napoléon aux Etats-Unis, 1813.
Mardi 20	Mort de Lafayette, 1834.	Vendr. 20	1ère gazette au Canada, 1764.	Lundi 20	Bataille de Bull-Run; déf. et pan. d. féd., 1861.	Mercr. 20	Traité d'Ashburton, 1842.
Mercr. 21	Émeute à Montréal, 1832.	Samedi 21	2e Dim. ap. la Pentecôte.	Mardi 21	Naissance de Jacques Delille, 1738.	Jeudi 21	Massacre en Irlande, 1640.
Jeudi 22	(20) M. Pierpont nommé gouvern. de la Virginie.	Lundi 22	La ville de Kars prise par les Russes, 1855.	Vendr. 21	Le Pr. de Galles à St. J. de Terre-neuve, 1860.	Vendr. 21	Visite du Pr. de Galles à l'Univ.-Laval, 1860.
Vendr. 23	Collège de Joliette érigé, 1846. [occ., 1861.]	Mardi 23	LA ST. JEAN-BAPTISTE.	Mercr. 22	Mgr. Dosquet, évêque de Québec, 1730.	Samedi 22	Le Prince de Galles à Trois-Rivières et le 25 à [Montréal, 1860.]
Samedi 24	Naissance de la Reine Victoria, 1819.	Mercr. 24	(24) Bataille de Solferino, 1859.	Jeudi 23	Révolte en Irlande, 1803.	Lundi 23	Inaug. du Pont Vict. p. le Pr. de Galles, 1860.
DIM. 25	5e Dim. ap. Pâques.	Jeudi 25	Mort de George IV, 1830.	Vendr. 23	1ère messe à Trois-Rivières, 1615.	Mardi 23	25 Inaug. du Pont Vict. p. le Pr. de Galles, 1860.
Lundi 26	Action de Dollard et de 17 j. gens c. 800 Ir.	Vendr. 26	Érection du Bon Pasteur à Montréal, 1841.	Samedi 24	27e Dim. ap. la Pent.	Jeudi 24	Mort de M. Montgolfier, au S. de Mont., 1791.
Mardi 27	Arrivée de Lord Durham, 1838. [1660.]	Samedi 27	2e grand incendie à Québec, 1845.	DIM. 24	Robespierre guillotiné, 1794.	Vendr. 24	CONFÉRENCE des Inst. de l'Éc. Norm. J. C.
Mercr. 28	Grand incendie à Québec, 1845.	DIM. 28	SS. PIERRE et PAUL, (Fête pat. des pêche.)	Mardi 25	29 Mort de Lord Durham, 1840.	Samedi 25	CONFÉRENCE des Inst. de l'Éc. Norm. Laval.
Jeudi 29	ASCENSION, (d'obligation.)	Lundi 29	L'Unicorn à Québec, 1840.	Mercr. 26	Défaite de l'armée ang. au S.-Montmor., 1759.	DIM. 26	12e Dim. ap. la Pent. M. J. Le Maistre est tué par les Iroquois, 1661.
Vendr. 30	CONFÉRENCE des Inst. de l'Éc. Norm. J. C.			Jeudi 27	DISTRIBUTION de l'Éducation Supér. close.		
Samedi 31	CONFÉRENCE des Inst. de l'Éc. Norm. Laval.						

On s'abonne pour UNE PIÈSTRE par année au Journal de l'Instruction Publique, publié par le Département de l'Instruction Publique, et au Lower Canada Journal of Education, aussi pour UNE PIÈSTRE par année. Les instituteurs peuvent recevoir, pour UNE PIÈSTRE les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.